

# L'Action NATIONALE

---

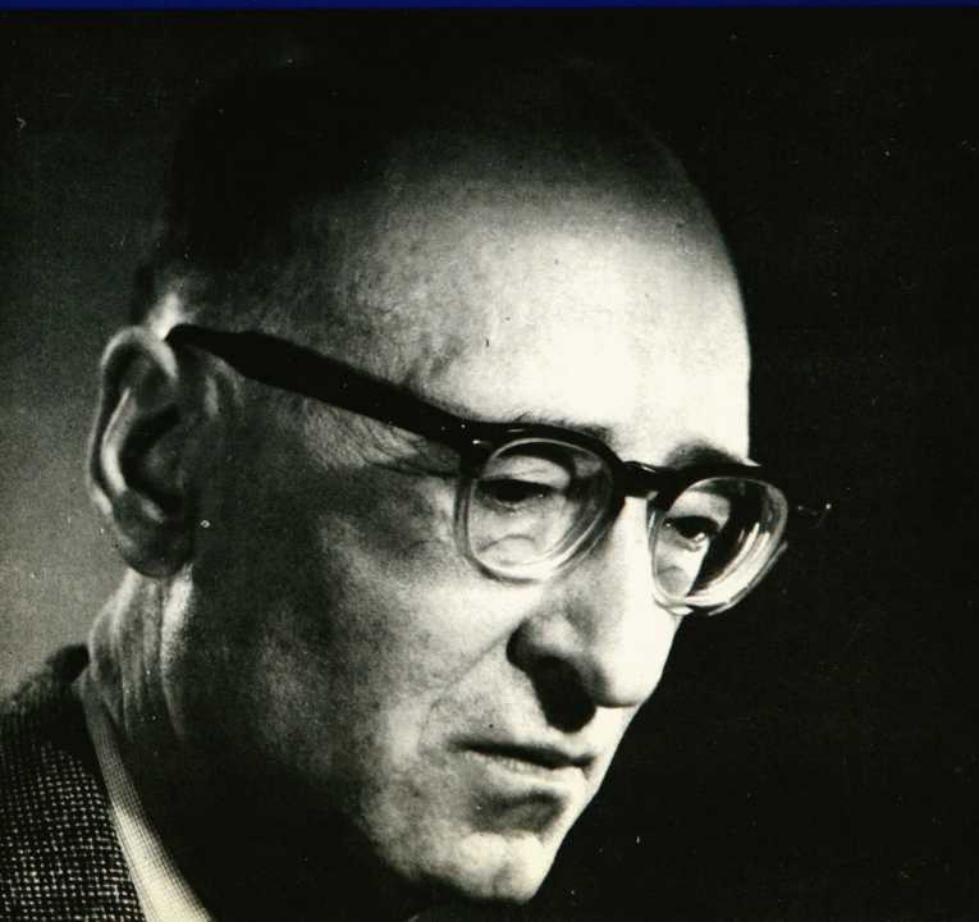
---

Volume LXXIII, numéro 1, septembre 1983

**ROBERT RUMILLY**

1897-1983

HISTORIEN DE L'ÉTAT DU QUÉBEC



# La Ligue d'Action Nationale

---

**Président:**

François-Albert Angers

**Vice-président:**

Ruth Paradis

**Secrétaire:**

Gérard Turcotte

**Trésorier:**

Charles Poirier

**Directeurs:**

Richard Arès

René Blanchard

Paul-André Boucher

Jacques Boulay

Guy Bouthillier

Michel Brochu

Louise Collin-Brochu

Marcel Chaput

Roger Duhamel

Pierre Dupuis

Jean Genest

Yvon Groulx

Anna Lagacé-Normand

Marcel Laflamme

Jean-Marc Léger

Delmas Lévesque

Denis Monière

Jean-Marcel Paquette

Thérèse Dionne-Picard

Gilles Rhéaume

Léonard Roy

Pierre Trépanier

Claude Trottier

---

**Action Nationale**

revue d'information nationale

qui lutte pour l'indépendance du Québec

---

**Fondation Esdras Minville**

société recueillant des fonds

destinés à des activités nationales

---

**Clubs de la République**

association de jeunes réunis

pour préparer l'indépendance du Québec

---

**Éditions françaises**

société de publication de dossiers

destinés à un cercle de lecteurs abonnés

---

**Enquête nationale**

recherche par des spécialistes

sur l'avenir constitutionnel du Québec

---

**Assises nationales**

convocation des forces vives du Québec

pour réaliser la cohésion nécessaire

---

82, rue Sherbrooke ouest

Montréal H2X 1X3

(514)-337-7244

---

# **l'Action** NATIONALE

Volume LXXIII, numéro 1, septembre 1983

## TABLE DES MATIÈRES

<b>FR.-ALBERT ANGERS:</b>	L'exposition du cinquantenaire . . . . .	5
<b>PIERRE TREPANIER:</b>	Robert Rumilly, historien engagé . . . . .	9
<b>DENIS MONIÈRE:</b>	Dynamique de l'inégalité économique au Canada . . . . .	42
<b>ROGER DUHAMEL:</b>	Escalade laborieuse d'un sommet! . . . . . Une maille à l'endroit, une maille à l'envers . . . . .	55 62
<b>JEAN GENEST:</b>	M. Albert Rioux (1899-1983) . . . . .	67
<b>JEAN-D. ROBILLARD:</b>	Dossier Gérard Filion . . . . .	73
<b>MARCEL LAFLAMME:</b>	Économie ouvrière israélienne — II	83
<b>DIANE BELLEMARE LISE POULIN-SIMON:</b>	Le plein emploi: pourquoi? . . . . .	90
<b>PATRICK ALLEN:</b>	Deux actualités . . . . .	95

### HOMMAGE

*de la SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE de Montréal*

ELLE FAIT PARTIE DU MOUVEMENT NATIONAL  
DES QUÉBÉCOIS

# L'ACTION NATIONALE

revue d'information nationale

---

**Directeur:** Jean GENEST

**Photographe:** Paul HAMEL

**Collaborateurs:**

Patrick Allen

François-Albert Angers

Viateur Beaupré

René Blanchard

Odina Boutet

Guy Bouthillier

Claude Collin

Roger Duhamel

Jean-Baptiste Giroux

André Joyal

Pierre-André Julien

Marcel Laflamme

Delmas Lévesque

Jeannine McNeil

Denis Monière

François Morneau

Gilles Rhéaume

Jean-D. Robillard

---

**Abonnement:**

	1 an (10 numéros)	2 ans (20 numéros)
Québec, Canada	\$25.00	\$45.00
Autres pays	30.00	50.00
Abonnement de soutien	35.00	

---

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans l'Index des périodiques canadiens, publication de l'Association canadienne des bibliothèques, dans Périodex publié par la Centrale des Bibliothèques et dans Radar, répertoire analytique d'articles de revues du Québec, publié par la Bibliothèque nationale du Québec.

---

Prière de joindre à toute correspondance relative au service de la revue le numéro-code figurant sur la dernière adresse d'envoi.

---

82, rue Sherbrooke ouest  
Montréal H2X 1X3  
845-8533

ISSN-0001-7469

ISBN-2-89070

---

Dépôt légal: Bibliothèque  
nationale, 2<sup>ème</sup> semestre  
1981

---

Courrier de la deuxième classe  
Enregistrement numéro 1162

---

# Les immenses ressources hydroélectriques du Québec

Classée parmi les plus importantes entreprises d'électricité au monde, Hydro-Québec est en excellente position sur le marché énergétique, parce qu'elle a l'avantage de tirer parti des immenses ressources hydroélectriques du Québec, donc de ressources renouvelables.

Plus de 99 % de l'énergie qu'elle fournit est hydroélectrique.

Suivant son mandat, Hydro-Québec prévoit les besoins d'électricité de ses abonnés et les moyens d'y satisfaire, tout en augmentant la part de cette forme d'énergie dans le bilan énergétique du Québec.

Hydro-Québec travaille également à la mise au point d'énergies nouvelles et à l'intégration de celles-ci aux ressources énergétiques déjà exploitées commercialement au Québec.



# **L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS GRANDIT AVEC CEUX QU'ELLE PROTÈGE.**

Sa croissance reflète celle des caisses populaires et d'économie, celle des entreprises dont elle assure le personnel, celle des gens qui réalisent des projets et savent l'importance de la sécurité financière.

L'Assurance-vie Desjardins a diversifié ses services pour mieux répondre aux besoins de tous ses assurés. Elle protège l'épargnant ou l'emprunteur de la caisse, les membres de certaines de groupes et des milliers d'autres personnes qui ont recours aux services de ses assureurs-vie.

Elle met à la portée de toutes les bourses une protection financière qui répond aux besoins de chacun.

L'Assurance-vie Desjardins grandit avec tous ses assurés pour mieux les servir à un meilleur coût.



**Assurance-vie  
Desjardins**



## Éditorial

**L'exposition du cinquantenaire**

par FRANÇOIS-ALBERT ANGERS, président  
de la Ligue d'action nationale

Il y a eu 50 ans en janvier que paraissait le premier numéro de la revue *L'Action nationale*. Ce n'était pas à proprement parler un début, mais plutôt une reprise. En 1912, donc il y a eu 70 ans l'an dernier, le Père Papin Archambault avait fondé La Ligue des droits du français, en vue d'entreprendre la refrancisation de Montréal. Entouré d'hommes comme Omer Héroux, Léon Lorrain, le Père Charlebois, le D<sup>r</sup> Joseph Gauvreau, ils se lancèrent dans l'action. Ils aboutirent, en 1917, à la nécessité de fonder une revue qui prit le nom de *L'Action française*. Bientôt, l'abbé Lionel Groulx vint rejoindre le groupe et s'y imposa comme le grand maître d'une pensée nationale. Jusqu'en 1929, il dirigea vigoureusement la revue, dont les travaux firent époque et donnèrent ses assises modernes à la pensée nationale, au Canada français.

La publication de *L'Action française* avait cessé en 1929, pour des raisons financières. Mais le groupe, la Ligue elle-même, était restée en activité. Elle s'était transformée pour accueillir des éléments des nouvelles générations, dont Esdras Minville.

Au moment de la disparition de *L'Action française*, la fin de la crise de la conscription dans la guerre 14-18 et l'élan d'une prospérité économique comme on n'en avait jamais connu, avaient créé une situation d'euphorie qui distraiyait la population des préoccupations nationales. On se reposait sur le parti libéral et sa majorité appuyée sur le Québec, qui avait promis que le Canada ne participerait pas aux guerres de l'Empire et qu'il n'y aurait jamais plus de conscription. Et d'autre part, les couches petites bourgeoisies de la population étaient engagées dans la spéculation boursière, pour s'enrichir au plus vite.

Pourtant, quatre ans plus tard, le pays, et le Québec de la façon la plus grave, se retrouvaient au fond de la pire crise économique depuis l'avènement du capitalisme. Le désarroi est

apparu, aux membres de la Ligue, comme d'une si funeste portée sur l'avenir des Canadiens-Français, qu'Esdras Minville décida de relancer la revue, qui paraîtrait cette fois sous le nom de *L'Action nationale*. La revue est donc née dans des conditions qui ressemblent étrangement à celles que nous vivons aujourd'hui; et en vue d'engager une vigoureuse campagne pour engendrer les réformes politiques et sociales qui consolideraient le sort et l'avenir du peuple canadien-français.

Qu'était, qu'a été, qu'est *L'Action nationale*? Son but n'a jamais été d'être ou de devenir un mouvement populaire. Dans son domaine propre, il y avait déjà pour cela les Sociétés Saint-Jean-Baptiste. Le chanoine Groulx avait défini le mode d'être du groupe en le disant «d'action intellectuelle». Il s'agissait donc essentiellement de réunir des personnes décidées à réfléchir sur nos problèmes et à tirer les conséquences de leurs réflexions sans compromissions, au-dessus et au-delà de tout parti ou de tout intérêt particulier, qu'il s'agisse d'intérêts pécuniaires ou d'intérêts arrivistes. Une revue qui élaborerait des idées orientées vers l'action après réflexion, et qui n'hésiterait pas à les jeter dans le public dans le plus total franc-parler.

Il est sans doute difficile de mesurer l'influence d'un tel organe, qui par sa nature même ne connaît pas les grands tirages. Pourtant, un premier indice de son importance est sans aucun doute qu'il ait vécu ses 50 ans et soit toujours bien vivant; et cela par ses propres moyens, sans avoir jamais joui des subventions gouvernementales ou du support d'une institution bien pourvue de fonds.

*L'Action nationale*, de même, est présente dans les bibliothèques de nombreuses institutions prestigieuses, partout en Amérique du Nord et même ailleurs dans le monde. Les rares collections complètes qui existaient encore il y a quelques années ont toutes été recherchées, parce que c'est l'instrument par excellence des chercheurs qui veulent retrouver, avec quelque continuité, le développement du nationalisme canadien-français.

L'analyse de son contenu dans le temps démontre d'ailleurs que *L'Action nationale* fut effectivement le laboratoire d'idées en fonction desquelles a évolué la pensée politique au Québec depuis un demi-siècle. À venir jusqu'à l'arrivée de

Claude Ryan au *Devoir*, la pensée de *L'Action nationale* était largement diffusée par le journal; en même temps qu'elle inspirait ses rédacteurs, qui en étaient d'ailleurs souvent les collaborateurs. Après l'épuisement de l'équipe mise sur pied par Henri Bourassa, ce sont des gens de *L'Action nationale* — Gérard Filion, André Laurendeau — qui prendront la succession à la direction du *Devoir*.

Quand on examine l'évolution de la composition de la Ligue d'Action nationale, qui publiait la revue, on s'aperçoit vite qu'y ont passé un bon nombre des personnages qui ont été influents, à la fois au *Devoir*, à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, au parti de Paul Gouin, *L'Action libérale nationale*, ainsi qu'au Bloc Populaire. Et en tout temps, hier comme aujourd'hui, *L'Action nationale* a exercé une influence certaine par le truchement de lecteurs intéressés et fidèles qui ont véhiculé ses idées. Ce sont d'ailleurs ces lecteurs, amis autant qu'abonnés, dont le soutien, avec le bénévolat largement offert des collaborateurs, expliquent ces cinquante années de vie, phénomène sinon quasi unique, du moins plutôt inusité, dans l'histoire des revues et périodiques au Québec.

Et *L'Action nationale* vit toujours. Moins largement connue aujourd'hui peut-être qu'autrefois. Avec l'abandon du champ du combat nationaliste par *Le Devoir*, sa présence dans le milieu s'est faite moins manifeste. Mais son activité ne s'est pas moins continuée. L'équipe de ses collaborateurs n'a cessé de se renouveler. Elle a toujours sa cohorte de lecteurs qui font circuler les idées. Elle reste l'unique organe intellectuel de combat spécifiquement consacré à la lutte nationale.

Aussi bien, l'histoire de *L'Action nationale* est-elle aussi le reflet de l'évolution de l'idée nationale au Québec. Par ses racines dans *L'Action française*, elle a contribué, avec les Sociétés Saint-Jean-Baptiste, à cristalliser d'abord le combat pour la langue; et on peut suivre, à ce sujet, son action et son influence, jusqu'à la victoire finale de la loi 101. Mais en même temps, elle a été l'instrument principal par lequel a été véhiculée la prise de conscience d'une existence nationale commandant le droit de revendiquer, pour le peuple canadien-français, un droit à l'autodétermination. C'est, en effet, *L'Action fran-*

çaise qui a été le médium par lequel le chanoine Groulx a mené ce combat, dont il avait puisé la justification dans l'histoire.

C'est en pleine possession de toute cette doctrine et de sa tradition, et en se proclamant ouvertement le disciple de Groulx, qu'Esdras Minville releva le flambeau, en fondant *L'Action nationale*. Avec Minville, c'est d'abord la lutte pour la réforme économique et sociale qui est amorcée, de concert plus spécialement, à ce moment-là, avec l'École sociale populaire. Mais bientôt, la crise et la guerre vont engendrer le grand courant de centralisation, complot ourdi à la faveur des événements pour détruire la structure fédérale du Canada et réaliser le gouvernement unitaire rêvé par John-A. MacDonald. *L'Action nationale* va, alors, devenir le fer de lance des idées les plus cohérentes en faveur de l'autonomie provinciale.

À cette époque des années 1940 à 1960, *L'Action nationale* sera classée parmi les extrémistes, parce qu'elle s'opposera à toute compromission à ce sujet, et réclamera au moins le respect intégral des garanties constitutionnelles inscrites dans la Constitution de 1867. Elle restera le témoin que tout a été fait pour faire comprendre aux Anglo-Canadiens que le respect scrupuleux du «pacte» pouvait seul leur permettre de conserver l'adhésion du Québec au système confédératif canadien. La preuve aura été ainsi faite du refus total des Anglo-Canadiens d'assurer ce respect.

En 1967, c'est *L'Action nationale* qui lança l'idée, qui se révéla efficace, qu'il fallait boycotter la célébration du centenaire de la Confédération. Le nouveau pacte qu'elle proposait, en guise de célébration, était une démonstration de bonne foi chez les Anglo-Canadiens, dont la forme ne pouvait être que le consentement à négocier une nouvelle constitution, où seraient pleinement reconnus les droits du Québec à toute la mesure de souveraineté nécessaire à son plein épanouissement. Devant la réponse négative d'Ottawa, *L'Action nationale*, qui avait en 1965 demandé pour le Canada une constitution d'États-Associés, est entrée résolument dans le combat pour l'indépendance totale du Québec.

*Quand il suit son temps, il n'est qu'historien. Quand il suit son génie il est promu mémorialiste et chroniqueur. — Péguy.*

## Robert Rumilly, historien engagé

---

par PIERRE TRÉPANIÉ, professeur agrégé,  
Université de Montréal.

Pour s'étonner du rapprochement des mots *engagé* et *historien*, il faut ne pas être familier de l'historiographie, depuis, autant dire, l'Antiquité classique. L'histoire, la sociologie sont des « instruments d'idéologie politique », selon l'expression de Pierre Barrière dans sa remarquable étude sur *la Vie intellectuelle en France*. Cette condition est un asservissement et une force. Rien n'est simple. D'ailleurs, tous les degrés se rencontrent, du détachement le plus olympien — ou qui se veut tel — à l'esprit le plus partisan, parfois dans la même oeuvre, à des moments différents, qui obéissent ou non aux appels plus ou moins pressants qui résonnent dans une vie d'homme. Chez l'historien, dans les choix, les omissions, les déformations, les filtrages idéologiques, comment déterminer ce qui est inconscient, subi, à demi voulu, tout à fait volontaire? Les convictions profondes, les prudences que dictent une carrière, des intérêts, le souci de ne pas nuire, le respect humain, les modes, autant de facteurs à pondérer. Il y a en outre la contamination des genres, de l'écrit de doctrine à la polémique, de la polémique à l'histoire. Ce qui compte, c'est l'effort sincère dans le sens de la vérité, ou du moins de sa vérité. L'histoire — comme toute construction humaine? — n'est pas justiciable d'une justice sommaire. L'engagement — refusé, feutré, déclaré — s'impose tôt ou tard, souvent dans la jeunesse, quitte à s'accommoder, la maturité venue, de tous les reniements. Choisir, parier — avec Pascal ou contre lui, — c'est la loi de la vie. Si dans votre existence, sans vous, rien ne se fait, tout peut très bien se défaire. Mais gardons-nous de tout dogmatisme. L'expérience enseigne que toutes les attitudes sincères (de l'extrême réserve

à l'activisme le plus fiévreux) ont leurs heures de fécondité, toutes donc se défendent.

Homme de droite, nationaliste, journaliste, polémiste, historien, Robert Rumilly avait choisi l'engagement et la fidélité à ses idées.

\* \* \*

Lorsque je le vis pour la première fois, M. Rumilly avait 74 ans. Je l'attendais devant le restaurant *le Castel du Roi*, à Montréal, où il m'avait donné rendez-vous. Quoiqu'un peu effarouché par certaines de ses idées, j'admirais ses travaux historiques et, comme j'étais à la recherche d'un sujet de thèse, j'avais manifesté le désir de faire sa connaissance: peut-être, avec sa collaboration, pourrais-je étudier sa carrière, ses idées et son oeuvre? Je le revois encore, ce vendredi 5 mai 1972, s'avançant vers moi, maigre, flottant dans ses vêtements, dans son ample manteau brun, le pas rapide, trottinant plutôt que marchant, avec de curieux petits mouvements en avant de la tête et du cou, séquelle d'une blessure de guerre à l'omoplate. De ses yeux bridés derrière ses lunettes épaisses, il me fait passer un rapide examen, puis me pose quelques questions. Et l'atmosphère se détend. Il fait les frais d'une conversation à bâtons rompus qui m'éblouit. Je m'attendais à un personnage un peu solennel. J'ai devant moi un causeur enjoué, se prêtant de bonne grâce à toutes mes questions. Notre entretien se poursuit chez lui, dans son vaste bureau, à l'étage de sa maison de style canadien, à Ville Mont-Royal. Je me souviens qu'un coup de téléphone nous a interrompus. On annonça à M. Rumilly l'assassinat, au Brésil, de Jacques de Bernonville, dont alors j'ignorais tout. L'affaire Bernonville avait eu un certain retentissement au Québec de 1948 à 1951. M. Rumilly en avait été un des protagonistes. Elle a refait surface dans les médias, quelques jours avant son décès, à la suite de l'extradition en France du criminel de guerre Klaus Barbie.

Avec beaucoup de générosité, M. Rumilly accepta de m'accorder un entretien hebdomadaire. Nous nous sommes ainsi revus douze fois, du samedi 13 mai au samedi 12 août 1972. Finalement, j'ai choisi un autre sujet de thèse, mais nous n'avons

jamais perdu tout à fait contact, grâce à une correspondance tantôt irrégulière, tantôt plus suivie. Les lignes que voici s'inspirent de ce que m'a confié M. Rumilly, de ce que m'ont appris mes lectures et mes recherches, avec l'éclairage personnel de quelqu'un qui a vu d'un peu près un homme que tous ses intimes s'accordent à reconnaître charmant et profondément humain. Pourtant des erreurs peuvent se glisser, se glisseront sans doute. Je saurai gré au lecteur qui voudra me corriger ou compléter ma documentation.

## 1. Les années de préparation

Robert Rumilly est né le 23 octobre 1897 à Fort-de-France, chef-lieu de la Martinique, une des Petites Antilles, où son père, officier des troupes coloniales, était en garnison. Il ne garde aucun souvenir de l'île, qu'il a quittée tout bébé. Suivant son père dans ses affectations, il passera en Indochine plus de cinq ans, en deux séjours. À Hanoï, il est élève des frères des Écoles chrétiennes, d'excellents éducateurs, aimait-il répéter. Un empoisonnement assez mystérieux emporte son père. L'orphelin poursuit ses études à Paris, au lycée Buffon (baccalauréat mention sciences), puis au lycée Louis-le-Grand. Travailleur, il y remporte le premier prix de philosophie. Quand la guerre éclate, il a seize ans. Il désire devenir avocat et s'inscrit à la faculté de droit. Conscrit en 1917, il est caporal dans le 131<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Il est cité à l'ordre du jour du 28 novembre 1917 (125<sup>e</sup> division d'infanterie): «Excellent chef de pièce. Après l'opération du 21 novembre 1917, attaqué par les grenadiers allemands sur un point avancé de la position conquise, a repoussé l'attaque allemande à coups de mitrailleuse, de mousqueterie et de grenades.» Promu aspirant, il est cité une seconde fois, le 6 novembre 1918: «Blessé pendant la nuit du 13 octobre 1918 à la tête de sa section qu'il conduisait à l'attaque, a refusé de laisser évacuer, donnant ainsi le plus bel exemple de bravoure et d'abnégation.» Il deviendra sous-lieutenant de réserve, puis lieutenant de réserve.

Après la convalescence, l'heure de la démobilisation venue, l'aspirant Rumilly commet une erreur, celle de ne pas retourner en faculté poursuivre ses études de droit. Il tente sa chance dans le commerce, en société avec son beau-frère: les Impri-

meries Rumilly, fabricants français de papier carbone, 9, rue de Varize, Paris (16<sup>e</sup>).

C'est à cette époque qu'il adhère au mouvement de l'Action française. Simone Bove, qu'il épouse en 1921, en est aussi. On ne saurait exagérer l'influence de l'Action française sur une partie notable de la génération contemporaine de M. Rumilly, — l'élite de la jeunesse française, disait-il. Les adversaires du mouvement le qualifiait d'école de haine; ses admirateurs, d'école de grandeur morale. On ne peut douter ni du rayonnement du mouvement, ni de l'hostilité qu'il déclenchait non seulement à gauche, mais aussi chez beaucoup de modérés. Cela se comprend, avec des intellectuels de la classe de Charles Maurras ou de Jacques Bainville, des polémistes de la force de Léon Daudet, fils d'Alphonse, à la plume truculente, rabelaisienne. L'Action française organisait intellectuellement la réaction royaliste. Contre la Réforme, le Romantisme et la Révolution, elle dressait un idéal «classique», fondé sur la foi en l'intelligence, en la raison, avec ses conséquences pratiques d'ordre et de discipline dans la vie personnelle et dans la nation. Robert Rumilly, que le goût du travail intellectuel et de l'étude n'avait jamais quitté, y trouve un milieu stimulant, en accord avec sa sensibilité et ses exigences. Son esprit en subira l'empreinte indélébile.

Le nationalisme intégral de l'Action française revendiquait la restauration de la monarchie traditionnelle, héréditaire, antiparlementaire et décentralisée. Bien que son fondateur fût athée, l'Action française considérait le catholicisme comme partie intrinsèque de l'âme française. Son audience auprès des catholiques conservateurs — laïcs, bas clergé, hiérarchie — était immense. On peut se faire une idée de la doctrine en parcourant l'outrancier, amusant et très fort pamphlet de Léon Daudet, *le Stupide XIX<sup>e</sup> Siècle*. Fondamentalement, l'Action française participait d'une sorte de choc en retour — qui avait fait sentir ses effets dans beaucoup de milieux intellectuels, même opposés, et dont l'inspiration première était, pourrait-on dire, une esthétique classique. Il fallait en finir avec le Romantisme, né au XVIII<sup>e</sup> siècle, épanoui dans la première moitié du XIX<sup>e</sup>, prolongé dans la seconde et dans les premières décennies du XX<sup>e</sup>, que traduisait à sa manière l'oeuvre d'un

Bergson, par exemple. Julien Benda aurait pu signer ces lignes de son adversaire Charles Maurras (préface du *Chemin de Paradis*, 1895): «Le prodigieux épaissement des esprits, depuis trois quarts de siècle de culture barbare, amène une sorte de nuit, tout à fait comparable à celle qui précède l'an mil, tant les facultés de frémir et de sentir ont seules prévalu et crû.» Ce mouvement, si admirable à tant d'égards, comportait des excès condamnables, tel un antisémitisme virulent, mais qu'on ne peut assimiler à la variété que mettra sauvagement en pratique le nazisme. Léon Daudet n'en était pas moins l'ami d'Édouard Drumont. Admirer le chef du parti antisémite est en soi tout un programme. On ne peut non plus taxer l'Action française de fascisme, en dépit de certaines convergences: le goût de l'autorité, une condamnation sans appel de la démocratie et du communisme. L'anticommunisme, avec l'évolution socio-politique, ne fit d'ailleurs que s'amplifier. Ainsi les positions politiques de Robert Rumilly, réduites à l'essentiel, à la caricature si l'on veut, tiendraient dans ces deux consignes: nationalisme et anticommunisme, celui-ci servant de contenu social à celui-là et le balisant. À ses yeux, tout nationalisme gauchisant démérait, seul le nationalisme de droite pouvait être sincère. Voilà la clé de la pensée, des attitudes et de l'action de Robert Rumilly. Ce qui ne signifie nullement qu'il n'y ait eu évolution sur un point ou l'autre. M. Rumilly m'a avoué combien la pensée maurrassienne, non dans ses sources théoriques, son esprit, mais plutôt dans son programme pratique, comme le retour à la monarchie, lui paraissait désormais inadaptée aux conditions sociales du XX<sup>e</sup> siècle finissant. La démocratie lui semblait toujours une aberration, le «grand mensonge des temps modernes», mais quand était soulevée la question du régime par quoi le remplacer, il n'avait pas de solution. De même, lorsqu'il appelait de ses vœux une réforme intellectuelle et morale, il proférait un mot d'ordre, mais rien que cela. Son antisémitisme s'était atténué au point de reconnaître en Israël, depuis l'*arabisation* du Liban, le dernier bastion de la civilisation occidentale au Moyen Orient. Robert Rumilly était raciste en ce sens que la race lui paraissait avoir joué un rôle en histoire, parmi d'autres facteurs. N'a-t-il pas écrit dans ses *Chefs de file*, p. 155: «Je crois que, tous tant que nous sommes, nous nous rattachons à notre culture plus qu'à

notre race.» S'il a varié, il n'en est pas moins resté de droite, d'extrême droite, comme on voudra: ne lisant pas *Aspects de France*, il était abonné au *Rivarol*. Tout au long de cet itinéraire, plutôt rectiligne d'ailleurs, il n'a cessé de vouer un culte à Charles Maurras, «créateur d'un nouvel humanisme», à qui ses camarades et lui avaient dû «à la fois des satisfactions intellectuelles et une exaltation de valeurs morales, c'est-à-dire, à leurs yeux, un idéal complet».

## 2. L'émigration

La situation de notre imprimeur tarde à devenir prometteuse. Discipliné, énergique, très ambitieux, il rêve d'un autre destin. La lutte des classes empoisonne le climat social. Pendant que les canulars que montent les Camelots du roi, dont il fait partie, dérident tout le monde, à l'exception sans doute des victimes, la tragédie guette. La bataille politique s'envenime, risque de passer, passe parfois des horions à l'assassinat. En 1924, c'est la déroute électorale pour l'Action française. Même Léon Daudet ne peut garder son siège. L'apogée du mouvement — surtout intellectuel — se situe en 1925-26, alors que le tirage du journal dépasse les 100 000 exemplaires. Mais à la fin de 1926, une nouvelle tempête s'abat sur l'Action française, brise net son élan. Pie XI la condamne, pour freiner le nationalisme, pour contrer la hiérarchie intégriste héritée du pontificat de Pie X, pour assurer l'essor de l'Action catholique. Dans ces conditions, l'Action française, aux prises avec d'autres problèmes, ne peut que se marginaliser. Elle ne prendra jamais le pouvoir. Aussi Robert Rumilly pense-t-il à l'émigration, pour se faire une situation tout autant que pour échapper à une société dont le pourrissement lui pèse.

Chez beaucoup de catholiques, la condamnation papale entraîne une déchirante crise de conscience. Certains se soumettent, d'autres opposent un *non possumus*. Pour bien comprendre, pensons, chez nous, à la crise sentinelliste, au désarroi d'âmes droites forcées, par le magistère, à choisir entre des convictions également sacrées. Il faudrait aborder ici la question délicate de la foi chez Robert Rumilly. On ne peut prétendre sonder les reins et les coeurs. D'autre part, s'agissant d'un écrivain, il est impossible d'éluder ce genre de question, à moins bien sûr de s'en tenir au portrait officiel, de s'interdire

la compréhension véritable. Sans doute à la suite des événements que je viens de rappeler, Robert Rumilly s'est, pour un temps, éloigné de la pratique religieuse, mais sans jamais se départir du respect — largement répandu dans les rangs des maurrassiens — envers l'Église catholique. Dans le tome premier de son *Histoire de la province de Québec*, il observe: «On a dit que les moines ont formé le peuple français; il est bien plus vrai encore que le clergé a formé le peuple canadien-français, qui lui doit tant, le vénère, et le plus souvent lui obéit. Disons que la race française au Canada n'a point prétendu s'émanciper de sa mère spirituelle, la religion catholique; toutes deux ont maintenu leur alliance, si étroite et si intime qu'elle semble avoir un caractère de nécessité»<sup>1</sup>. Dans quelle mesure le catholicisme de M. Rumilly dépassait-il la vénération à l'égard d'une institution aussi éminemment civilisatrice? On ne peut conclure à la ferveur religieuse de ce qu'il ait écrit *Marie Barbier, mystique canadienne*, un peu mièvre, *Marguerite Bourgeoys*, *Kateri Tekakwitha* et, chez Flammarion, dans la collection «Les Pèlerinages», *Sainte-Anne-de-Beaupré*, trois livres dont le convenu est trop patent. Outre un concours de circonstances, il y a là un peu d'opportunisme de la part d'un jeune auteur, à l'époque où l'Église au Québec était encore une puissance sociale, où la foi était vive — ou le paraissait. On ne peut rien inférer non plus des lignes suivantes, que peut très bien approuver un homme irréligieux, mais observateur honnête: «On n'a jamais mieux éprouvé [que dans l'histoire acadienne] les résultats positifs de la prière, qui développe la faculté de résistance, physique et morale, des hommes et des peuples.» De mes conversations avec M. Rumilly, j'ai gardé l'impression qu'il était, comme on dit, un catholique à gros grain.

Émigrer, mais où? Robert Rumilly choisit le Canada, plus précisément le Québec, parce que c'est déjà l'Amérique et que c'est encore la France. Un pays traditionaliste et néanmoins moderne, en plein essor économique et technique, jeune, où on peut faire son chemin. Sa femme et lui s'embarquent donc sur un vieux rafiote du *Canadien Pacifique*, le *Marloch*, qui accoste au port de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, le 12 avril 1928. Un interminable voyage en train les mène jusqu'à Montréal.

1. C'était en 1940, il y a bien longtemps...

On peut imaginer le choc culturel de ces Parisiens, au spectacle du pauvre Nouveau-Brunswick, alors plutôt une forêt qu'un pays de civilisation.

Pour gagner sa vie, Robert Rumilly se lance dans un commerce de «fournitures et fantaisies pour mode et couture» — «les toutes dernières nouveautés parisiennes». Ce n'est pas le pactole. D'ailleurs la Grande Dépression viendra tarir de bien plus considérables sources d'enrichissement. À cette époque, le couple habite au 3436, rue Durocher. Le mari cherche sa voie, heureux d'accepter toutes occasions de faire un peu d'argent et d'accumuler des expériences diverses, tel un remplacement à l'Université McGill, où en 1931-32 il donne des leçons de littérature française, surtout aux jeunes filles.

### 3. Le coup d'envoi d'une carrière

Un jour, rue Saint-Denis, Robert Rumilly découvre la Librairie de l'Action française. Sa curiosité est piquée, naturellement. Il entre, fait la connaissance d'Albert Lévesque, le directeur, qui sera son premier éditeur et à qui il doit, probablement, son initiation au petit monde des lettres canadiennes-françaises et à la question nationale au Québec. Lévesque le détrompe: il ne faut pas confondre l'Action canadienne-française de Montréal et l'Action française de Paris. M. Rumilly n'a jamais cru, malgré les démentis, officiels ou non, à l'absence de tout lien entre les deux mouvements. Il estimait beaucoup Lévesque et, dans nos entretiens, en parlait toujours avec considération: esprit délicat, scrupuleux, il avait des idées, qu'il exprimait bien, mais ce n'était pas un homme d'affaires. Plus tard, ce sera Bernard Valiquette qui éditera les livres de Robert Rumilly. Valiquette avait d'abord été chez Lévesque, où M. Rumilly l'avait rencontré: intelligent, très vif, avec des conceptions assez nettement différentes des siennes.

De temps à autre, Albert Lévesque réunissait quelques écrivains. À l'un de ces rendez-vous, il invite Robert Rumilly à parler des vedettes de la littérature française. Il y a Jean Bruchési, Harry Bernard, Jovette Bernier, Robert Choquette, d'autres encore. Intéressé, Lévesque suggère à Robert Rumilly d'étoffer tout cela et d'en faire un livre, qu'il éditerait. C'est ainsi qu'est né *Littérature française moderne* (1931), le premier

ouvrage de Robert Rumilly et le seul qui ne soit pas un sujet canadien.

Ce petit livre fait remarquer son auteur. Roger Maillet demande à Robert Rumilly d'entrer au *Petit Journal*, surtout comme critique littéraire. M. Rumilly gardait un très bon souvenir de Maillet, qu'il portait en original, bohème, un peu paresseux, mais très fin, et excellente plume. Auparavant, Robert Rumilly avait donné quelques articles au *Canada*, journal libéral, grâce au juge Gonzalve Desaulniers, poète, très fêru de tout ce qui était français. Je remarque dans le *Canada* du 10 février 1931 une critique de Robert Rumilly sur *les Bois qui chantent*, oeuvre de... Desaulniers, évidemment. Au *Petit Journal*, où il restera de 1932 à 1935, il se lie d'amitié avec Fernand Denis, à l'intelligence pétillante.

Depuis son arrivée au pays, notre critique entend beaucoup parler de Wilfrid Laurier. C'est presque de l'adulation. Pourtant, une dizaine d'années après sa mort, le grand homme attend toujours sa biographie en français, sujet en or dont s'empare Robert Rumilly. Ainsi paraît en 1931 *Sir Wilfrid Laurier, Canadien*, sorte de biographie légèrement romancée, dans le goût du jour. C'est un ouvrage plutôt flagorneur, médiocrement nationaliste et qui trahit une certaine méconnaissance des réalités canadiennes-françaises. À sa décharge, reconnaissons que l'auteur, en début de carrière encore, voulait percer. Il avait été fort bien reçu par la famille Laurier, en particulier Mme Marie-Louise Brodeur, épouse en premières nocés d'Henri Laurier, frère de Wilfrid. Dans cette espèce de légende dorée, Wilfrid Laurier apparaît comme «le type d'homme le plus parfait qu'ait produit la race française en Amérique». Quoi qu'il en soit, la biographie de Laurier a connu un réel succès — de publicité et de librairie — et a eu pour résultat d'orienter définitivement son auteur vers l'histoire. Les liens avec le parti libéral ne se distendront pas avant plusieurs années. Entre-temps, échanges de bons procédés, et pour faire plaisir à Mme Brodeur, le biographe accompagnera le neveu de son héros dans une de ses campagnes électorales.

Les livres se multiplient, à un rythme pressé: *Sainte-Anne-de-Beaupré* (1932), *La Vérendrye, découvreur canadien* (1932), *Papineau* (1933, réédité par Valiquette en 1944), *Chefs de file*

(1934), *Marguerite Bourgeoys* (1935), *Marie Barbier* (1935), *Mercier* (1935), *Mgr Laflèche et son temps* (1936), certainement le plus fouillé de tous.

Cultivant ses relations libérales, pénétrant dans les milieux nationalistes, en particulier la Société Saint-Jean-Baptiste (où alors les libéraux n'étaient pas rares), Robert Rumilly travaille toujours beaucoup, comme en témoigne son abondante production. Mais ses succès ne lui attirent pas que des félicitations. On le jalouse. Une pointe de xénophobie aidant, on l'éreinte allègrement. L'un des textes les plus durs, signé Carmel Brouillard, O.F.M., est inséré dans la livraison de janvier 1937 de *l'Action Nationale*: «Il ne faut pas oublier que M. Rumilly se livre à une véritable débauche de papier imprimé [...] M. Rumilly oublie qu'il n'a que du talent et cette exploitation forcenée tourne au galvaudage et au gâtisme.» Cette prose paraît presque gentille à côté de la volée de bois vert administrée par Claude-Henri Grignon, dans *les Pamphlets de Valdombre*, 1<sup>er</sup> février 1937, sous le titre «Un biographe en gros». Le pamphlétaire ne blaire pas du tout «l'émigré»: «Lorsque je vis cette tête de masseur, ce nez de fouine et ce menton allongé vers l'arrivisme et toutes les brises des compromissions, je me suis rendu compte que j'avais affaire à un écrivassier de l'espèce la plus extraordinaire et à un zigue qui portait le physique de son métier: vendeur de corsets, de bas de soie ou de pâte épilatoire.» Voilà qui devait soulager tous les indolents de nos lettres, réfractaires à la besogne et à la discipline, et pour qui chaque parution était un reproche. Et pour faire bonne mesure, une autre invective, de la même encre: «Il reste que ce jeune fat, doublé d'un faquin notoire, nous apparait tel le plus grand faiseur de livres, le plus habile exploiteur du sentiment religieux, social et politique qui ait jamais arrêté le cours du Saint-Laurent.» C'est ainsi qu'a commencé la légende voulant que Robert Rumilly ait fait fortune en littérature! Il y avait bien enrichissement, mais d'un autre ordre: l'écrivain consolidait son érudition canadienne, pratiquait nos archives, acquérait son métier d'historien, épurait son style, se corrigeait de sa propension au cliché et mûrissait à part soi un grand projet.

Robert Rumilly s'attirait d'ailleurs l'estime de plus d'un. Dans un compte rendu de son *Papineau* paru dans *le Canada français* de décembre 1934, Alphonse Désilets prend sa défense:

«Quand on porte un nom comme le sien, on peut être fier et se gausser des quelconques roquets qui jappent en grim pant les avenues de notre domaine littéraire. Robert Rumilly est un modeste et sincère écrivain.»

Mais notre écrivain veut améliorer ses finances, avoir plus de loisirs pour écrire et se rapprocher des archives. Un emploi de traducteur au Parlement fédéral lui offrirait tout cela. Il a dû faire jouer ses relations, et il n'est pas impossible que René Doumic ait glissé un bon mot en sa faveur auprès du sénateur Rodolphe Lemieux. En 1936, le ménage s'installe au 96, avenue Russell, à Ottawa. Appliqué, Robert Rumilly apprend vite son métier. Il se classe premier, en mai 1937, au concours pour le poste de traducteur principal. C'est un labeur perpétuel. Après avoir expédié sa besogne quotidienne de traduction, il s'enferme dans la bibliothèque du Parlement, très riche, ou aux Archives publiques. Par la même occasion, il oublie un peu la vie assez étriquée d'Ottawa, ville de fonctionnaires, qui ne lui plaît guère. Avec l'éclatement du second conflit mondial, les choses ne peuvent qu'empirer. Maurrassien et, par conséquent, pétainiste, il est mal vu. Il brûle d'ailleurs de conquérir son indépendance. De judicieuses transactions immobilières, entreprises à Ottawa, poursuivies à Montréal, lui donnent cette liberté convoitée. En même temps, à Ottawa, il parachève son éducation nationaliste, témoin qu'il est de la centralisation et du mépris à l'égard du Québec français. Une conviction s'enracine en lui: la nécessité absolue de l'autonomie provinciale. Dans le tome 39 de son *Histoire de la province de Québec*, c'est l'ancien fonctionnaire qui remarque que «pour les esprits les plus larges de l'administration fédérale, le problème canadien-français est un problème de traduction. Et c'est là une donnée majeure pour ceux de nos lecteurs qu'intéresse — qu'angoisse peut-être — l'avenir du Canada français. Un peuple de traducteurs ne s'épanouit pas.»

De retour à Montréal en 1948, les Rumilly font construire leur belle maison du 118, avenue Lazard, à Ville Mont-Royal.

#### 4. L'Histoire de la province de Québec

Le grand projet de Robert Rumilly, c'est sa monumentale *Histoire de la province de Québec*, depuis 1867, en 41 tomes, publiée de 1940 à 1969. L'auteur en a extrait une sorte de sy-

nopsis dans un manuel paru en 1953 au Centre de Psychologie et de Pédagogie. La volumineuse biographie de Maurice Duplessis (1973) complète en quelque sorte *l'Histoire de la province de Québec*, en la menant de 1945 à 1959. Cette immense fresque qu'est *l'Histoire de la province de Québec* est l'oeuvre maîtresse de Robert Rumilly, son principal titre de gloire, et qui lui a valu le prix Duvernay en 1967. Avec ses copieux index, elle constitue une véritable encyclopédie historique du Québec. Depuis quarante ans, on la loue ou on la critique. L'unanimité se refait quand il s'agit de la piller, trop souvent en oubliant de signaler les emprunts. Sa parution marque une date dans notre historiographie. La grande nouveauté était d'oser écrire l'histoire du Québec après la Confédération. Jusque-là il était entendu que l'histoire du Canada français s'arrêtait en 1867; après, c'était l'affaire des journalistes. Comme jadis Rameau de Saint-Père pour les Acadiens, il a fallu un Français pour révéler aux Québécois leur histoire contemporaine. Cette fois, si Valdombre n'applaudissait pas, tant pis pour Valdombre! Des contemporains ont fait la fine bouche, ont cru faire de l'esprit, tel Gérard Martin, bibliothécaire en chef aux Archives de la province de Québec: «Monsieur Trudel fait de l'Histoire, et monsieur Rumilly, des histoires. Monsieur Trudel remonte au document, monsieur Rumilly redescend de la presse. Monsieur Trudel croit que le passé est une imbrication du religieux, du militaire, du culturel, du racial, etc.; monsieur Rumilly simplifie et réduit tout cela à la politique ou plutôt aux politiciens» (*Bulletin des recherches historiques*, juill.-sept. 1953). D'autres, comme Dostaler O'Leary qui pense que l'histoire de Rumilly est «vivante et impartiale», y trouvent plutôt matière à réflexion (*La Patrie*, 17 sept. 1941). Ces «Annales-fleuves de nos disputes d'avant-hier», selon le mot d'André Laurendeau dans *l'Action catholique* du 7 novembre 1940, consternent des lecteurs: «Il se dégage de ces pages beaucoup d'amertume. Que de temps perdu [dans les sept ou huit années qui ont suivi la Confédération]! [...] Des chefs vitupèrent au Parlement, se flagellant les uns les autres sur la place publique; les ministères pratiquent l'équilibrisme; les financiers et les marchands de bois font danser les écus. Pendant ce temps, des caravanes de fuyards se mettent silencieusement en route et s'apprêtent à quitter un pays jeune, incapable de les nourrir, incapable de créer un ave-

nir à leurs fils. Telles sont les réflexions auxquelles nous conduit le livre de monsieur Rumilly. Encore une fois, c'est à moitié sa faute: il a promené sa lanterne sur les misères d'une époque qui, elle-même, manque de grandeur.» Habitué à l'histoire solennelle de Thomas Chapais ou épique de Groulx, des critiques n'ont pas eu la perspicacité de Laurendeau et ont voulu y voir, à l'instar du dominicain A. Saint-Pierre, la «chronique scandaleuse de la politique canadienne-française» (*Revue dominicaine*, janv. 1941). Un autre dominicain, historien celui-là, Thomas Charland, salue les six premiers tomes comme une contribution utile, bien qu'il ait quelques réserves: «On a beau voir sans enthousiasme ce Français naturalisé sujet canadien exploiter les plus beaux filons de notre passé, on doit convenir qu'il y met un acharnement qui n'est pas monnaie courante chez nous, et que la lecture de ses bouquins est fort captivante, pour ne pas dire passionnante [...] Évidemment, son genre tient plus de la chronique que de la grande histoire. Mais il faut bien commencer par là [...] Au vrai, il ne manque pas une occasion de relever un trait de moeurs pittoresques, d'épingler une répartition fine, une anecdote piquante. Mais tout cela ne peint-il pas à merveille une société, un homme?» (*Revue dominicaine*, janv. 1942). Ce qui, soit dit en passant, correspondait tout à fait à l'idéal de M. Rumilly: vérité historique, mouvement et couleurs de la vie. Il s'en est donc trouvé, et non toujours des moindres, pour prendre Robert Rumilly au sérieux: le jésuite Léon Pouliot, qui, conscience délicate, déplore cependant les anecdotes trop personnelles (*Relations*, août 1941); l'oblat Henri Morisseau (*Revue de l'Université d'Ottawa*, 1943); l'abbé Georges-Éd. Demers (*Culture*, 1941); plus encore, le franciscain Archange Godbout, grand érudit (*Culture*, 1942); le clerc de Saint-Viateur Marcel Foisly (*Carnets viatoriens*, oct. 1941); même l'abbé Arthur Maheux (*Canada français*, sept. 1941)<sup>2</sup>. Mais c'est peut-être surtout à Michel Brunet que revient l'honneur d'avoir fait tomber les préventions dans un long compte rendu de *la Revue d'histoire de l'Amérique française*, en juin 1953.

Il faudrait présenter une analyse sérieuse de ce grand ouvrage. Le lecteur me permettra-t-il de le renvoyer au Dic-

2. On aura remarqué l'importance des ordres religieux dans la vie intellectuelle de cette époque au Québec.

*tionnaire des oeuvres littéraires du Québec*, où j'ai signé sur le sujet une étude assez longue? Je me contenterai ici de soulever rapidement trois points.

D'abord, ce que j'appellerais l'ombre de Groulx. Robert Rumilly, à partir de *Papineau, Laflèche et Mercier* devenait un historien nationaliste, pénétrait sur le territoire que Groulx dominait incontestablement. Sur le plan proprement historique comme sur le plan national, M. Rumilly et son *Histoire de la province de Québec* ont été éclipsés par le rayonnement, la gloire de Lionel Groulx. Autant que je sache, les relations ont toujours été cordiales (mais jamais intimes) entre les deux hommes. M. Rumilly avait pour Groulx une très haute considération. Groulx lui a ouvert les portes de l'Institut d'histoire de l'Amérique française. Je crois néanmoins que chez M. Rumilly, il y avait à l'égard de Groulx un soupçon de jalousie et une certaine impatience devant le grand cas que l'on faisait de lui en tant qu'historien. Ce dernier titre, M. Rumilly le marchandait, le refusait à Groulx, tout en reconnaissant en lui un excellent professeur et un grand maître de pensée et d'énergie nationale. M. Rumilly considérait qu'est historien celui-là seul qui a derrière soi une abondante et sérieuse production historique. Pour lui, le seul vrai livre d'histoire qu'ait jamais écrit Groulx était *l'Enseignement français au Canada*. Je le répète, je crois que M. Rumilly souffrait un peu de n'être pas sacré *historien national*, comme Groulx et, avant lui, Garneau. Mais il aurait dû se rendre compte que son *Histoire de la province de Québec* n'avait ni la manière, ni l'organisation, ni le ton qui haussent un auteur au rang d'historien national. M. Rumilly était simplement lui-même dans son *Histoire*, et il y a eu des contemporains pour s'en féliciter, tel André Janoël: «L'on saura gré à l'auteur de ne pas éclairer les événements qu'il rapporte de la lumière des conséquences qui en ont découlé: certains historiens aiment se donner des allures de «petits prophètes», en faisant mine de découvrir par anticipation des choses que seul leur accomplissement pouvait révéler. M. Rumilly se borne à raconter, sans porter de jugement, sans prendre parti, bien que parfois l'on croie deviner certaine préférence ou une approbation tacite. Et si d'aventure il décerne des éloges à tel ou tel des personnages en scène, éloges d'ailleurs confirmés par la postérité, l'on reste

sceptique et l'on se demande quelquefois s'il s'agit bien d'une admiration sentie ou simplement d'une douce ironie» (*Lectures*, oct. 1946).

Deuxième point, qui découle d'ailleurs de ce que l'on vient de dire: on n'a pas assez vu, me semble-t-il, que *l'Histoire de la province de Québec* a puissamment contribué à fonder historiquement le nationalisme québécois moderne et, par voie de conséquence, l'actuel État du Québec. Elle a beaucoup fait, à sa façon, pour recentrer intellectuellement notre élite sur le territoire québécois, en dégagant clairement, non à partir de la doctrine, mais à partir des données de l'histoire même, quelques notions aussi indispensables que simples, mais trop souvent perçues comme à travers un brouillard: le Canada français est une nation; le Québec est son État national.

Enfin, *l'Histoire de la province de Québec* n'éclaire pas seulement une situation de domination nationale, elle projette une lumière crue sur la domination économique. Le tome 27 décrit ainsi le système bancaire canadien en 1924: «Trois d'entre elles: la Banque de Montréal, la Banque Royale du Canada et la Banque Canadienne de Commerce, exerçaient une quasi-dictature. Une quinzaine d'hommes, à Montréal et à Toronto, contrôlaient le crédit, favorisaient ou étouffaient à volonté les entreprises canadiennes [...] Dans ces très hauts conseils, plus fermés que la Chambre des pairs, siégeaient deux Canadiens français [...]» En symbiose avec le système financier, la grande industrie: «La compagnie d'aluminium, les compagnies Price et les intérêts Duke pourraient former un groupe. À vrai dire, les contours des groupes financiers-industriels sont mal définis et plutôt mouvants. Par les relations variées existant entre leurs filiales, les trusts se trouvent à la fois rivaux, clients, associés. Batailles de pieuvres, aux tentacules emmêlés. L'ensemble peut encore nous apparaître comme un filet — sous lequel la province est prise.»

En 1944, survient dans la vie de M. Rumilly un événement heureux, autant dire un grand bonheur, dont trente ans plus tard il parlait encore avec émotion et gratitude. Cette année-là, Victor Barbeau fonde l'Académie canadienne-française et invite Robert Rumilly à y siéger, avec les représentants les plus éminents de notre élite intellectuelle: Marius Barbeau,

Roger Brien, Robert Charbonneau, Robert Choquette, Marie-Claire Daveluy, Léo-Paul Desrosiers, Guy Frégault, Alain Grandbois, Lionel Groulx, François Hertel, Louis Lachance, Gustave Lamarche, Rina Lasnier, Philippe Panneton et, l'année suivante, Léopold Richer. C'était plus que la reconnaissance officielle, c'était l'acceptation dans la grande famille canadienne-française. Ouvrons une parenthèse. Il est heureux pour notre honneur, à nous Québécois, que la Société Saint-Jean-Baptiste ait décerné à M. Rumilly son prix Duvernay et que Victor Barbeau lui ait offert un siège à l'Académie. Sans quoi, nous aurions à rougir de notre ingratitude. Les prix et distinctions n'ont pas plu: en 1978, le Comité d'histoire régionale de la Société historique du Canada lui décerne un certificat de mérite pour ses publications sur Montréal et sa banlieue, et, en 1980, le Conseil de la Société historique de Montréal décide de lui attribuer la médaille de la Société.

## 5. Le combat d'un nationaliste de droite

La réflexion nationale de M. Rumilly s'est poursuivie dans des ouvrages de combat: en 1948, *l'Autonomie provinciale* — un formidable réquisitoire, actuel et opportun, contre les centralisateurs, juge Groulx (*Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1948) — et, en 1961, *le Problème national des Canadiens français*. L'historien pousse aussi loin que possible l'idée de l'autonomie provinciale, mais à l'exclusion du séparatisme: «l'indépendance de l'État québécois dans une communauté canadienne». Non que l'idée de l'indépendance du Québec soit à ses yeux une aberration ou une lubie. Elle lui paraît intéressante, normale, noble même. Mais il est sensible aux obstacles qui peuvent la rendre irréalisable, impraticable, aux conséquences économiques et socialement déstabilisatrices que comportent toujours d'aussi profonds changements. Surtout, l'idée de l'indépendance lui est devenue suspecte du jour où la «gauche» s'en est emparée. Pour lui, nous l'avons vu, gauchisme et nationalisme sont des contraires qui tendent à s'exclure; aussi le nationalisme de gauche est-il presque forcément une imposture visant à faciliter la prise du pouvoir.

On rejoint l'autre aspect de la lutte du polémiste qu'était aussi M. Rumilly: l'antigauchisme, l'anticommunisme. Ses cahiers contre *l'Infiltration gauchiste au Canada français* (1956

et 1959) sont dans cette veine. Ils ont fait beaucoup de bruit à l'époque. Pour bien des gens, ils ont classé à tout jamais leur auteur dans la catégorie des esprits bornés, obtus. Des ecclésiastiques n'ont pas du tout apprécié que ce laïc sermonne les catholiques de la tendance «Esprit», les *catholiques de gauche* qui «sont toute indulgence, toute bienveillance pour les communistes, considérés comme des frères un peu avancés, comme une avant-garde qu'il faudra sans doute rejoindre avant longtemps» (*L'Infiltration...*, 1956, p. 10). Pour Jacques Cousineau, jésuite, la parution de ce pamphlet est «un événement sinistre» (*Relations*, avril 1957). La réplique, cinglante, du Père Cousineau mérite d'être citée car elle reflète bien l'acrimonie du débat: «[...] *l'Infiltration gauchiste* se révèle plus qu'une autre démonstration publicitaire de vendeur d'imprimé à tant la ligne ou tant la page, c'est un facteur de trouble social qu'il faut dénoncer. Pour la première fois, de façon systématique, un auteur veut diviser notre chrétienté en deux camps tranchés, s'arroger les pouvoirs d'une espèce de jugement final en plaçant à sa gauche les boucs à damner et à sa droite les brebis promises... aux «bénédictions» qu'on devine. Faut-il rappeler que dans l'Église les condamnations relèvent de la seule hiérarchie? Faut-il ajouter surtout que les Canadiens ne toléreront pas que leur situation soit actuellement embrouillée par l'importation de notions françaises qui, même en France, «nées dans le contexte électoral et parlementaire du siècle dernier, ...ne cadrent plus avec les réalités du siècle présent», selon un observateur pertinent, Joseph Folliet? Ma génération a été ennuyée pendant toute sa jeunesse par des pseudo-intellectuels qui venaient lui parler de l'Action française, de Maurras et de la monarchie; nous ne permettrons pas à leurs successeurs, devenus intégristes, d'embaucher nos forces vives pour vider ici des querelles qui ont dépassé leur courage là-bas. La Providence a préservé notre peuple de la Révolution française et de la division profonde qu'elle a laissée; nous nous unissons de cœur et de prière à nos frères de France qui en souffrent. Mais nous avons nos propres problèmes de chrétienté que nous entendons régler, avec la grâce de Dieu, à notre manière et dans les cadres de notre histoire. Si nous accueillons bien l'étranger qui veut collaborer, s'intégrer au milieu tout en y apportant sa richesse intérieure, nous jugerons malfaisante

toute action d'un hôte qui voudrait troubler l'organisation chrétienne: cet homme deviendrait alors le métèque, étymologiquement celui qui habite à côté de nous, qu'on ne reçoit pas et qu'on repousserait, s'il persistait en son attitude.» Voilà un morceau qu'il n'est pas sans intérêt de relire un quart de siècle plus tard.

Il y avait du donquichottisme dans les pamphlets de Robert Rumilly, mais, comme dans ceux de Valdombre (c'est la loi du genre), peu, très peu de nuance. Cependant ses mises en garde et ses dénonciations, dans les domaines politique, social et religieux, étaient-elles invariablement et absolument sans fondement? Michel Brunet ne le croit pas, lui qui disait, dans son éloge funèbre de Robert Rumilly: «Son patriotisme et son sincère désir de servir ses compatriotes québécois ont inspiré quelques-unes de ses interventions dans les polémiques des premières années de la Révolution tranquille. Il a voulu protéger la société québécoise contre la lutte des classes que préconisaient certains théoriciens qui répétaient servilement leurs maîtres étrangers. Les divagations marxisantes de quelques intellectuels, universitaires, cadres et chefs syndicaux qui ont perturbé stérilement notre itinéraire collectif contemporain démontrent qu'il avait vu juste. Ici encore, il a bien mérité de la patrie.»

En 1965, Robert Rumilly récidivera en publiant une sorte de synthèse polémique de la pensée: *Quel monde! Communisme! Socialisme! Séparatisme!*

C'est dans ces années que se situe l'expérience du Centre d'Information Nationale (1956-1966), fondé en septembre 1956 par Robert Rumilly, Anatole Vanier, André Dagenais, Raymond Barbeau et quelques autres intellectuels et militants de droite. Le Centre — espèce de contre-réseau — a tenté de regrouper des individus et des périodiques opposés à la montée du gauchisme et unis par une commune inspiration, — socialement conservatrice et politiquement nationaliste. Il entretenait des liens étroits avec *Notre Temps* de Léopold Richer, *Tradition et Progrès* d'Albert Roy, *les Cahiers de Nouvelle-France* du Père Gustave Lamarche, c.s.v., etc. Ce petit mouvement d'élite se révèle complexe dans ses orientations (plutôt réactionnaire socialement, plutôt radical politiquement) et a souffert du tiraillement des tendances qui se sont fait jour en

son sein. Un groupe plus nationaliste qu'antigauchiste s'en est détaché: c'est ainsi que Raymond Barbeau a fondé son Alliance laurentienne. En fait, la dernière manifestation du Centre remonte à janvier 1962, alors qu'il présente un mémoire à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement (*Rapport Parent*). Il se survit plus ou moins par la suite jusqu'à ce que, le 6 février 1966, il se transforme en Comité pour l'unité nationale et chrétienne du Québec, qui se veut un «centre de liaison entre des personnalités et groupes décidés à résister à la marée gauchiste». Les activités du comité ne me sont pas connues.

En 1958, le Centre d'Information Nationale (c'est-à-dire une poignée d'intellectuels qui se réunissaient dans le bureau de M. Rumilly) publie son *Manifeste*. C'est un document important, représentatif d'une étape du nationalisme québécois:

«Le Centre d'Information Nationale, fondé en 1956, groupe des Canadiens français qui se préoccupent de l'avenir de leur nation.

Les membres du Centre d'Information Nationale peuvent entretenir des nuances dans leurs opinions et différer d'avis sur des points de détail. Ils tombent d'accord sur les principes suivants:

1. Québec est l'État national des Canadiens français.
2. La centralisation fédérale met cet État en péril.
3. Il faut refaire la Confédération.
4. Québec doit reprendre et exercer sa pleine souveraineté dans tous les domaines de sa juridiction.

## 1

### QUÉBEC, ÉTAT NATIONAL DES CANADIENS-FRANÇAIS

Les membres du Centre d'Information Nationale sont satisfaits d'être canadiens. Mais ils estiment plus important d'être canadiens-français, parce que cela implique une communauté de civilisation, une communauté de choses qui touchent au fond de l'âme, plus importante que la simple communauté d'allégeance politique.

Un peuple ne peut vivre, et à plus forte raison s'épanouir, sans l'encadrement d'un État. C'est un droit naturel pour une nation que d'avoir un État national.

La nation canadienne-française vit essentiellement dans les cadres et grâce aux cadres de l'État québécois.

Québec est notre patrie naturelle; le Canada, notre patrie légale. Québec est l'État national des Canadiens français: le seul État où les Canadiens français jouissent de la plénitude de leurs droits.

Toutes les grandes questions qui se sont débattues à Ottawa depuis la Confédération: affaire des écoles du Nouveau-Brunswick; affaire Riel; affaire des écoles du Manitoba; affaire des écoles du Nord-Ouest; conscription en 1917; conscription en 1942; centralisation, toutes ont été résolues contre la volonté ou l'intérêt du Canada français. Le plébiscite de 1942, où le gouvernement fédéral s'est fait dégager par les provinces anglaises d'un engagement pris envers la province de Québec, en matière grave, fournit un exemple typique de la volonté anglo-canadienne imposée aux Canadiens français. Québec est bien le seul État où les Canadiens français peuvent s'assurer une législation et une administration conforme aux désirs et à l'intérêt de leur nation.

## 2

## LA CENTRALISATION

Or, la centralisation fédérale, systématiquement conduite par les deux partis qui alternent au pouvoir, sape cet encadrement indispensable.

L'histoire intérieure du Canada, depuis un quart de siècle, est l'histoire d'une guerre acharnée conduite par l'État fédéral contre la province canadienne-française.

L'État fédéral a créé des ministères comme le ministère de la Santé, qui s'occupent de matières réservées aux provinces par la constitution. Il s'est emparé de ressources fiscales revenant aux provinces. Il accapare des domaines comme la sécurité sociale, d'ordre entièrement provincial. Il commence, par des mesures comme la création du Conseil canadien des Arts et les subventions aux universités, son empiètement sur le terrain de l'éducation.

Les centralisateurs agissent comme si l'État fédéral était souverain, et seul souverain, dans tous les domaines. Ils relèguent les États provinciaux au rang d'administrations locales.

Cette centralisation peut n'entraîner que des inconvénients mineurs pour les Anglo-Canadiens, qui passent graduellement d'une administration anglo-canadienne à une autre administration anglo-canadienne. Elle constitue un danger majeur pour les Canadiens français.

Sous couleur d'unité nationale, on travaille à notre assimilation. Ce qui annule tous les avantages que notre peuple pourrait tirer de la Confédération.

Il est déjà tard pour réagir. Un changement radical s'impose, d'urgence. La centralisation à outrance, en présageant notre assimilation, nous accule à un choix décisif.

## 3

## REFAIRE LA CONFÉDÉRATION

Le Centre d'Information Nationale veut donc fortifier l'État québécois, en faire un État pleinement souverain, membre d'une Confédération canadienne.

Il faut revenir à l'esprit de la Confédération, et pour cela refaire la Confédération.

Le gouvernement fédéral, jouissant, dans son domaine, d'une souveraineté déléguée, doit être réduit à son véritable rôle, et s'en tenir aux services de sa compétence: armée, douanes, postes, monnaie, transports interprovinciaux, politique extérieure, droit de déclarer la guerre et de signer la paix avec l'accord de toutes les provinces.

L'État québécois doit reprendre entière et exclusive possession de la législation sociale, de tout ce qui relève de l'éducation, de tout ce qui relève de l'hygiène publique, de tout ce qui touche aux ressources naturelles. Le Conseil canadien des Arts doit être fractionné et remis aux provinces. Radio-Canada doit être remplacée, dans notre province, par Radio-Québec.

Les droits de succession, l'impôt sur le revenu des particuliers et des compagnies doivent être entièrement laissés à la province de Québec.

Le droit fédéral de désaveu doit disparaître de notre constitution.

La nomination des sénateurs, celle des juges de la Cour Supérieure et de la Cour d'Appel doivent être faites par le cabinet québécois.

Seuls les juges de droit québécois devraient juger les causes du Québec à la Cour Suprême du Canada.

Dans les conflits d'ordre constitutionnel entre le pouvoir fédéral et les Provinces-États, le tribunal devrait être composé des juges de la Cour Suprême et d'un nombre égal de juges nommés par les Provinces-États concernés.

Les matières de gouverne interne, comme l'observance du dimanche et des fêtes d'obligation, les loteries, etc., ne doivent plus être du ressort de la loi pénale.

La loi des faillites doit relever des législatures provinciales.

Une commission interprovinciale permanente doit être constituée, pour décider de l'aide que les provinces riches peuvent apporter aux provinces moins fortunées, et pour préparer les rencontres au sommet avec le gouvernement fédéral.

## 4

**EXERCICE DE LA SOUVERAINETÉ QUÉBÉCOISE**

La Province de Québec doit prendre le nom d'État du Québec.

Elle doit pouvoir proclamer sa non-belligérance en cas de conflit et pouvoir se déclarer, dès le temps de paix, zone désatomisée<sup>3</sup>.

L'État du Québec doit exercer pleinement tous ses droits. Il installera des bureaux d'immigration partout où cela paraîtra nécessaire.

Il doit adopter une vigoureuse politique familiale, sous l'égide d'un ministère.

Il étudiera, de concert avec les grands corps intéressés, la possibilité d'une réorganisation corporatiste de l'économie nationale, selon les principes de la doctrine sociale de l'Église.

Il doit provoquer, autant qu'il paraîtra sage, la transformation de nos matières premières sur le territoire du Québec plutôt que leur exportation à l'état brut.

Il créera un Office de la Langue française et accordera à l'Académie canadienne-française un rôle éminent dans les matières de sa compétence.

Il nommera des attachés culturels dans les pays où leur présence lui paraîtra opportune.»

On le voit, il serait intéressant de dégager les convergences et les divergences entre ce manifeste de 1958 et le nationalisme des années 1960. On découvrirait aussi plus d'une similitude avec la Souveraineté-Association ou, du moins, avec la «vraie confédération» de M. René Lévesque.

**6. La politique partisane**

Chez Robert Rumilly, le partisan a nui à la crédibilité sinon de l'historien, au moins du nationaliste et du polémiste, surtout en raison du discrédit où étaient tombés l'Union Nationale et son chef, usés par le pouvoir, aux yeux de beaucoup d'intellectuels québécois. Deux raisons principales motivaient cet appui à l'Union Nationale: elle était autonomiste et anticommuniste. Duplessis n'était pas à proprement parler un nationaliste, et M. Rumilly en convenait, mais il représentait à la fois la résistance à la centralisation et le conservatisme.

3. Cette idée porte la marque d'André Dagenais. Elle ne correspond pas du tout aux conceptions de M. Rumilly, qui en souriait.

En 1956, M. Rumilly se fait publiciste. En vue des élections générales québécoises, il publie à compte d'auteur *Quinze années de réalisations, Les faits parlent*, une défense et illustration de l'Union Nationale, un éloge du premier ministre. En privé, M. Rumilly admettait volontiers que le premier gouvernement Duplessis (1936-39) n'avait pas été un grand ministère, contrairement au second, de 1944 à 1959. Un jour, il m'a même avoué qu'il n'avait pas toujours voté pour Duplessis, sans doute, par élimination, aux élections de 1935. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage fait sourciller dans bien des milieux, nationalistes ou non. Jean Blain, dans *l'Action Nationale* de juin 1956, soutient que la louange est « manifestement trop servile pour n'être pas vénale [...] Monsieur Rumilly est bien peu respectueux pour son oeuvre. On lui pardonnerait de louer son talent, mais on aimerait qu'il le fasse avec moins d'impudeur. On souhaiterait qu'il prenne toutes les précautions pour dissocier dans l'esprit du lecteur le Rumilly historien du Rumilly publiciste. » En octobre, Anatole Vanier, un ancien de *l'Action Nationale*, protestera contre les accusations de Jean Blain et contre le noyautage de la revue, que déplore aussi Robert Rumilly, par la gauche nationaliste des Jean-Marc Léger et autres *ejusdem farinae*.

Que n'a-t-on pas dit sur la participation de M. Rumilly à la politique partisane? Des amateurs de science politique-fiction se sont plu à l'imaginer en éminence grise de l'Union Nationale et en historiographe officiel — donc stipendié — de Maurice Duplessis. Les dénégations les plus expresses n'ont rien pu y faire. En réalité, M. Rumilly n'a rencontré Duplessis que quelques rares fois. C'est plutôt avec Camilien Houde, maire de Montréal, qu'il était intime (encore ne faut-il rien exagérer). Il était aussi lié avec Sasseville Roy, député fédéral de Gaspé — un conservateur national, — et René Chaloult, député provincial indépendant.

La principale intervention politique de la part de M. Rumilly au cours du second ministère Duplessis visait à endiguer la centralisation. Un groupe de nationalistes — la Ligue de l'Autonomie des provinces — a pensé refaire l'expérience du Bloc populaire, mais sans commettre l'erreur, comme lui, de combattre sur deux fronts. Duplessis était autonomiste, on

pouvait se cantonner sur la scène fédérale, là où il y avait péril. Pour réussir, il faudrait l'appui de Duplessis. Quant au chef, il était tout trouvé: le populaire Camilien Houde. Or Duplessis et Houde étaient brouillés. M. Rumilly s'est donc employé à réconcilier les deux hommes. Cette réconciliation réussie est racontée dans *Maurice Duplessis et son temps* (p. 199ss). Elle remonte à 1947. La stratégie portait sur les élections générales provinciales de 1948, et fédérales de 1949. En échange de son appui, le groupe de Houde aiderait Duplessis de deux façons: d'une part, la réconciliation avec Houde permettrait à ce dernier de mettre toute son influence à Montréal derrière les candidats de l'Union Nationale; d'autre part, une entente Chaloult-Duplessis assurant la réélection du premier et une campagne électorale axée sur l'autonomie provinciale amadoueraient les nationalistes. La décision de Duplessis d'adopter le fleurdelisé allait dans le même sens. Ce qui fut dit, fut fait, avec pour résultat un triomphe pour l'Union Nationale et, pour les libéraux, la pire défaite de leur histoire. Restait maintenant à préparer les élections fédérales. Duplessis fit en quelque sorte faux bond et ne s'engagea pas vraiment dans la lutte, pour ne pas nuire aux conservateurs et pour ne pas affronter carrément les libéraux fédéraux sur leur terrain. Ce fut un échec presque total. Camilien Houde, élu de justesse, humilié, fut nul à la Chambre des communes, où, autant dire, il ne siégea pas.

M. Rumilly avait payé de sa personne par des causeries à la radio, réunies en brochure sous le titre *Pages d'histoire politique*.

## 7. Le service des régions et de la diaspora

Deux autres dimensions de l'oeuvre de Robert Rumilly doivent être soulignées: l'une, très connue, est son travail en vue de mettre en lumière l'histoire des Acadiens et des Canadiens français de la diaspora; l'autre, assez ignorée, est son engagement au service du développement régional.

En 1955, pour le deuxième centenaire de la déportation, Robert Rumilly publie son *Histoire des Acadiens*, qui lui vaudra un doctorat honorifique de l'Université Saint-Joseph, au Nouveau-Brunswick (maintenant Université de Moncton). Après Rameau de Saint-Père, après Émile Lauvrière, il était

le troisième Français à offrir aux Acadiens une synthèse de leur histoire. Les dernières années de la vie de l'historien seront d'ailleurs consacrées à une nouvelle édition de cette histoire, complètement refondue et considérablement augmentée. Deux volumes ont paru: *l'Acadie française* en 1981 et *l'Acadie anglaise*, dont l'achevé d'imprimer est du 7 mars 1983, veille de sa mort, à 85 ans. Quant à *l'Histoire des Franco-Américains* (1958), elle reste unique. Elle est, ou sera sous peu, traduite en anglais pour les jeunes générations franco-américaines. Signe des temps. Les Franco-Américains en sont réduits à la situation des Louisianais, telle que la décrivait Robert Rumilly: assimilation linguistique, mais fidélité folklorique — ou de ces Acadiens qui, anglicisés, restent Acadiens de coeur. L'historien ne pouvait évoquer l'asphyxie de la diaspora canadienne-française hors Québec sans que l'émotion ne lui étreigne le coeur.

M. Rumilly a aussi fait paraître des études régionales. Il a visité à peu près toutes les régions du Québec, même la Côte-Nord — même l'Abitibi, avec son ami Ernest Laforce, grand colonisateur devant l'Éternel. En 1945, il écrit pour *le Soleil* un reportage sur «la Beauce, une région de progrès» (25 août-7 sept.). Il s'intéresse à un projet de canalisation du Richelieu et donne à *la Presse*, à l'automne 1947, une série d'articles sur le sujet, fait des causeries, essaie d'intéresser les autorités. Mais ses régions de prédilection étaient la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Sur la Gaspésie, il prépare pour *le Nouvelliste*, de *Trois-Rivières*, puis *le Soleil* un grand reportage en plusieurs articles intitulé «Il faut développer la Gaspésie» (sept. 1943-janv. 1944). C'est l'origine d'un livre publié en 1944: *la Gaspésie, enquête économique*. On sait que, pendant le premier ministère Duplessis, l'économiste Esdras Minville a été chargé d'une enquête sur les ressources des différentes régions du Québec, en commençant par la Gaspésie. On peut voir, dans l'ouvrage de Robert Rumilly, comme une suite, un complément à cette enquête. Robert Rumilly a vraiment été de ceux qui ont tenté de sortir la Gaspésie de son isolement. Le 28 juin 1944, il témoigne à la Chambre des communes, devant le Comité spécial de la Restauration et du Rétablissement. Il vante le potentiel de la Gaspésie, attire l'attention sur le problème numéro 1, celui des communications, lance un cri d'alarme. Les échos s'en

répercutent dans *l'Histoire de la province de Québec*: «Une autre région végétée: la Gaspésie. Tristesse, pour l'historien, de constater, de recensement en recensement, de répéter de volume en volume: En 1861, en 1871, en 1881, en 1891, en 1901, en 1911, en 1921, la Gaspésie végétée» (t. 25, p. 37-38). En 1951, c'est au tour des *Îles-de-la-Madeleine*, essai où sont présentées en 200 pages l'histoire des îles et surtout l'époque contemporaine, avec ses problèmes, ses défis. *L'Histoire de la province de Québec* dénonce elle aussi la misère, le servage des Îles-de-la-Madeleine.

## 8. Les grandes études historiques

Cette activité de polémiste, de grand reporter, d'essayiste ne paraît nullement contrarier le labeur de l'historien, qui reste d'une admirable fécondité. En 1952, il fait paraître à l'intention du public français, en quelque 500 pages, une synthèse de *l'Histoire du Canada*. Deux bonnes biographies encadrent ce travail: *le Frère Marie-Victorin et son temps* (1949) et *Henri Bourassa, la vie publique d'un grand Canadien* (1953, réédité en 1969). Il démontre dans ce dernier travail que le nationalisme de Bourassa était plus canadien que québécois, et qu'il est arrivé à Bourassa d'entretenir l'équivoque. De nombreux travaux secondaires jalonnent aussi la période qui suit la seconde guerre mondiale: *la Plus Riche Aumône* (1946), une histoire de la Société Saint-Vincent de Paul au Canada; une *Histoire de Saint-Laurent* (1969), de *Longueuil* (1974), de *Outremont* (1975); une *Histoire de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal* (1967) et une autre du collège Notre-Dame, *Cent ans d'éducation* (1969); *Boscoville* (1978), étude née de l'estime de l'auteur pour le fondateur, le P. Albert Roger, c.s.c. En 1975, paraît enfin *l'Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Des Patriotes au Fleurdelisé, 1834-1948*, dont le manuscrit attendait depuis longtemps de voir le jour.

Puis viennent les grands ouvrages, dont l'historien souhaitait qu'ils fussent comme le couronnement de sa carrière. La biographie de Duplessis a déjà été mentionnée. Une nouvelle biographie de *Mercier* sort des presses en 1975. On a quelquefois reproché à Robert Rumilly d'avoir consulté, pour écrire ses études historiques, les collections de journaux anciens et, plus

ou moins, imaginé le reste. C'est là pure calomnie, dont fait justice une note placée par l'auteur au début de la seconde édition de *Mercier*: «La première édition de *Mercier* date de 1936. L'édition actuelle reprend des compléments apportés dans divers volumes de l'*Histoire de la province de Québec* et utilise un certain nombre de documents nouveaux. Les faits relatés sont entièrement authentiques, entièrement historiques. Rien n'est inventé dans les scènes qui peuvent paraître prises sur le vif. En préparant la première édition, j'ai beaucoup fréquenté et interrogé des contemporains de Mercier, parmi ses anciens secrétaires comme Arthur Bruneau, parmi ses anciens lieutenants et amis comme Raoul Dandurand et Rodolphe Lemieux, parmi ceux qui lui ont adressé des avertissements comme Calixte Lebeuf, parmi ses adversaires comme Thomas Chapais. J'ai connu et interrogé son fils Honoré Mercier II, qui a laissé une réputation de gentilhomme. Je cite encore P.-A. Choquette, le juge Rivet, ancien député, Montarville B. de La Bruère, Arthur Delisle, ancien député mort quelques mois avant la première édition, Victor Morin qui a assisté, jeune notaire, à la rédaction du testament de Mercier et a bien voulu me communiquer ce qui ne dépassait pas le secret professionnel.»

Le second *Papineau* (1977) transforme un livre de jeunesse paru en 1934 en une oeuvre de maturité, tout à fait caractéristique de la manière de l'auteur. L'historien a aussi raconté en détail l'*Histoire de Montréal* (1970-74, 5 volumes), puis celle de *la Compagnie du Nord-Ouest* (1980), entreprise liée de si près à l'essor de la métropole. Malgré la vue qui faiblissait, la fatigue qui commençait à peser, les inquiétudes que lui inspirait la santé de sa femme, l'historien, plus qu'octogénaire, ne pouvait s'arracher à sa table de travail. En septembre 1980, un infarctus le cloue sur un lit d'hôpital, puis le confine dans un fauteuil roulant. De se voir ainsi partiellement paralysé, condamné à l'inaction, devait être une sorte d'enfer pour lui, jusque-là si plein d'allant et de tempérament si indépendant.

## 9. Les relations avec l'Action Nationale

Si des collaborateurs de l'*Action Nationale* ont traité assez durement Robert Rumilly, surtout au début de sa carrière, la majorité, la plupart du temps, appréciaient son oeuvre, en reconnaissaient la valeur et l'utilité. Ainsi Arthur Laurendeau,

esprit cultivé, souple, brillant, fait très bon accueil à *l'Histoire de la province de Québec* dans la livraison de novembre 1941. On pourrait multiplier les exemples. Récemment, Jean Genest et Patrick Allen saluaient avec beaucoup de sympathie la parution, l'un de *Mercier*, l'autre de *la Compagnie du Nord-Ouest*. Cet intérêt est naturel et, jusqu'à un certain point, réciproque. Le nationalisme et l'anticommunisme rapprochaient Robert Rumilly et *l'Action Nationale*. Le radicalisme nationaliste de celle-ci — jusqu'à l'indépendance — l'intransigeance antigauchiste de celui-là, prompt à découvrir en maints quartiers le pullulement sinon toujours de cryptocommunistes, au moins d'inconscients fourriers de la révolution sociale, rétablissaient les distances. Chez M. Rumilly, elle était bien réelle la préoccupation suscitée par l'effritement de la vieille société canadienne-française, le glissement à gauche de ses institutions et de ses intellectuels, toutes choses où il lisait les prodromes de bouleversements sociaux. Aussi a-t-il jugé parfois sévèrement les évolutions de la revue et de la ligue qui l'édite. Dans *l'Infiltration gauchiste*, il a dénoncé le noyautage de la revue et de la ligue: «Les gauchistes ont apporté la division, le désarroi dans la Ligue d'Action Nationale comme partout où ils s'introduisent. Et les patriotes doivent savoir qu'en encourageant *L'Action Nationale*, comme en encourageant *Le Devoir*, ils ne servent plus, mais parfois desservent les causes qu'ils aiment» (p. 102). Il faut savoir que le drame de *l'Action Nationale* (comme de bien d'autres publications indépendantes d'action intellectuelle, désargentées par définition) est d'avoir à chercher constamment un équilibre entre le désir légitime d'assurer la survie et un plus grand rayonnement par la diversification des collaborateurs, d'une part, et, d'autre part, la nécessité de maintenir la cohérence doctrinale par la cohésion d'un groupe trié sur le volet. Et cet exercice est encore compliqué par le conflit des générations, l'opposition des modes intellectuelles et des sensibilités. M. Rumilly n'ignorait rien de tout cela. On trouve, dans *Chefs de file*, un échange de vues intéressant, au sujet de *l'Action Nationale*, entre Lionel Groulx et Robert Rumilly: «J'aurais pour ma part souhaité, dit ce dernier, une revue qui tout en cherchant à répandre une doctrine n'en eût pas fait l'objet unique de ses articles. Quelque chose comme la *Revue Universelle* de Jacques Bainville et d'Henri Massis. On

n'y perd pas une occasion de prêcher la bonne parole, mais les lecteurs y trouvent aussi une grande variété d'articles: littérature, reportages, etc. On attire ainsi un plus grand public, des gens qui cherchent dans la lecture une détente. Et l'on fait de nouvelles recrues; on fait acte de propagande. Alors qu'un organe purement patriotique ne touche que les partisans, les convaincus. Ainsi l'on manque de communication avec le peuple.» — «Eh bien, répond Groulx, cela aurait présenté des inconvénients. Cette formule nous eût privés de concours précieux. Pour recruter des partisans lointains, nous aurions peut-être failli à notre intention de grouper l'élite et de la tenir en haleine.»

## 10. Les Muses

Quand le vieux Marloch s'est éloigné des côtes de la douce France, Robert Rumilly les a contemplées pour la dernière fois. Jamais il n'a retraversé l'Atlantique. Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir voyagé. Il a sillonné le Québec, vu le Canada de Terre-Neuve à la Colombie Britannique. Il s'est rendu aux États-Unis. L'Amérique latine l'a attiré: le Pérou, le Chili, le Brésil, où il a rendu visite au comte de Bernonville.

S'il n'est jamais retourné en France, il a entretenu quelques belles amitiés avec des Français et des Françaises qui ont séjourné plus ou moins longtemps au Québec. L'une de ces personnes a eu son heure de célébrité: Marie Le Franc, morte en 1964, dont le livre le plus connu ici est sans doute *la Rivière Solitaire*, dépeignant la vie d'une famille de colons au Témiscamingue, les Trépanier, pendant la Grande Dépression. Plus heureuse que son confrère en littérature, Marie Le Franc avait trouvé grâce devant Claude-Henri Grignon, ce qui n'est pas peu dire.

À l'occasion, surtout dans sa jeunesse, M. Rumilly taquinait la Muse. De ces exercices d'écriture, n'est rien sorti de bien considérable. Pièces de circonstance, épîtres badines, petits morceaux héroï-comiques, chants d'amour ou d'amitié, amusettes de salon: peu nombreux, la plupart sont restés inédits. Les journaux en ont tout de même inséré quelques-uns, *le Soleil*, *le Canada*, qui, le 2 mars 1929, reproduit des vers offerts au juge Desaulniers. Tout cela manque d'imagination, de souffle et de technique. M. Rumilly ne se faisait pas d'illusions:

Ce sont vers de mirliton,  
 Dira-t-on.  
 Qu'importe, puisqu'on s'en amuse.  
 Faudrait-il que ma muse,  
 Trottant par monts et par vaux,  
 Montât sur ses grands chevaux?

Mais parmi ces poésies, quelques-unes sont assez belles. À titre d'exemple, ce poème, daté du 16 mai 1933 et dédié à Marie Le Franc. Ne l'ayant trouvé publié nulle part, je le donne ici d'après une copie dactylographiée que j'en ai :

#### UNE PIERRE DANS MON JARDIN

Est-ce par jeu ou par colère,  
 Par amitié ou par dédain,  
 Que vous lançâtes une pierre  
 Dans mon jardin?

C'était un galet de votre île,  
 Que l'océan avait roulé  
 Pendant des milles et des milles,  
 Comme dans ma tête indocile  
 Craintes, projets, rêves mêlés,  
 Les nuits blanches, en longue file,  
 Font, défont, refont, pas à pas,  
 Un chemin qui n'en finit pas.

Il était tout rond et tout lisse,  
 Tout luisant aussi de reflets;  
 Il avait un air de malice,  
 Votre galet.

N'importe; à l'endroit de sa chute  
 Il est resté dans mon jardin;  
 Loin de la rumeur et des luttes  
 De l'océan qui, parfois, brute,  
 Se rue en un accès soudain,  
 L'écume au vent comme crinière  
 D'un étalon fou qui hennit,  
 À l'assaut des femmes de pierre,  
 Des Ouessantines<sup>4</sup> de granit.

4. Allusion sans doute à *Dans l'Île, roman d'Ouessant*, publié en 1932, chez Fasquelle, par Marie Le Franc, qui lui en avait offert un exemplaire avec ces mots: « À Robert Rumilly, à qui on peut écrire n'importe quelle dédicace. En amie, Marie Le Franc. » Ouessant vient du breton *Enez-Eussa*, c'est-à-dire Île de l'épouvante. Cf. Madeleine Ducrocq-Poirier, *Marie Le Franc, Au-delà de son personnage*, p. 59-61.

Dans mon jardin fleuri de roses,  
Parfumé de thym et de miel,  
Le galet, avant toute chose,  
Fut lavé, à petites doses,  
Par l'eau du ciel.

Et voici que, d'abord timides,  
Puis vivaces, drus et vaillants,  
Du coeur de ce caillou aride  
Surgirent en verdoyant  
Tige, branches, bourgeons et feuilles.  
—«Vite, dites-vous, que j'en cueille.»  
—Pardon, il n'est pas encor temps;  
Il faut que l'arbuste barbare  
D'une fleur de pourpre se pare;  
Et non pas au prochain printemps,  
Car cette fleur d'amitié rare  
S'épanouit tous les cent ans.  
Puis il y faut main délicate,  
Car, cet arbuste né soudain  
D'une pierre que vous lançâtes  
Dans mon jardin,  
Ressemble fort à l'églantine;  
Il y pousse aussi des épines.

\* \* \*

Voilà un survol des plus superficiels. Dans le cas d'une vie aussi bien remplie, on comprendra qu'il ne pouvait en être autrement. Je n'ai rien dit de deux ou trois livres: *Canada* (album bilingue préparé en collaboration avec Paul Bertin pour la Librairie Larousse); *Artisans du miracle canadien* (1936), en deux tomes, régime français, régime anglais. J'ai passé sous silence une foule de collaborations à *la Petite Revue*, à *la Revue Moderne*, à *Tradition et Progrès*, au *Journal d'Agriculture*, aux *Cahiers de Nouvelle-France*, au journal *Notre Temps*, et la liste pourrait s'allonger. Des brochures encore: *la Vérité sur la Résistance et l'épuration en France* (1949), *la Position des Nationalistes* (1956), *À propos d'un mémoire «confidentiel»*, *Réponse à MM. les abbés Dion et O'Neill* (1956).

\* \* \*

Renan souhaitait que l'on mît sur sa tombe: *Veritatem dilexi* (J'ai chéri la vérité). «Oui, j'ai aimé la vérité; je l'ai cherchée; je l'ai suivie où elle m'a appelé, sans regarder aux durs sacrifices qu'elle m'imposait» (*Oeuvres complètes*, t. 1, p. 850). C'est la gerbe que nous laisserons sur celle de Robert Rumilly, l'ami ou l'adversaire loyal. Il s'était donné une mission au service de la patrie québécoise, à laquelle il en était venu à s'identifier si parfaitement. L'honneur de sa vie aura été de l'avoir remplie, telle qu'il la voyait, avec constance et courage, jusqu'au bout. Il a enrichi notre historiographie d'une oeuvre abondante bien qu'inégale, où ne manquent pas les études précieuses. Nous avons contracté envers lui une dette de reconnaissance, pour tout cela, et d'abord pour nous avoir choisis.

# SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES

425, ouest, boulevard de Maisonneuve, suite 1500  
Montréal H3A 3G5

288-8711

**CLAUDE-PIERRE VIGEANT**  
traducteur et publiciste

604, rue Waterloo  
London — Ontario  
N6B 2R3

**JACQUES POITRAS**  
**YVES POITRAS**

Poitras, Larue, Rondeau Inc  
courtiers en assurances  
7190, boul. St-Michel  
Bureau 101  
Montréal H2A 2A5  
376-1280

**BIJOUTERIE POMPONNETTE Inc.**  
Jean Brassard, pres

256, rue Ste-Catherine Est  
Montréal H2X 1L4  
288-3628

HOMMAGE

D'UN AMI

**BRISSON, GUÉRIN  
& ASSOCIÉS**  
comptables agréés

5835 boul. Léger  
Bureau 200  
Montréal-Nord H1G 6E1  
323-8602

**LAINÉ PAUL GRENIER ENR.**  
Spécialité  
laine du Québec

2301 est, rue Fleury  
Montréal H2B 1K8  
388-9154

**GUY BERTRAND, avocat**  
**BERTRAND, OTIS,**  
**GRENIER, BLANCHET**

42 rue Ste-Anne,  
Suite 200

**ÉDOUARD ROY & FILS LTÉE**  
Quincaillerie en gros  
exclusivement

4115, rue Ontario Est  
Montréal H1V 1J8  
524-7541

## L'imposture des libéraux fédéraux

# La dynamique de l'inégalité économique au Canada

---

par DENIS MONIÈRE,  
professeur en Sciences politiques  
à l'Université de Montréal.

Jadis, les intellectuels de *Cité libre* dénonçaient l'immoralité politique de Duplessis, parce que ce dernier utilisait les ressources de l'État et les services publics pour se faire du capital politique. Duplessis donnait à sa province des routes, des ponts, des hôpitaux. Il omettait de dire que cette générosité provenait des taxes des contribuables et que dans un État bien géré, ces services allaient de soi. De la même façon aujourd'hui, les libéraux fédéraux tentent d'acheter le soutien des Québécois au régime fédéral en faisant passer pour des faveurs et des privilèges des allocations de ressources qui sont normales et pour lesquelles nous payons des impôts. Ils pratiquent l'achat de consciences à haute échelle. Il y a imposture car, derrière le miroir aux alouettes des avantages du fédéralisme, ils dissimulent le fait que les investissements stratégiques pour le développement économique se font ailleurs qu'au Québec, ces choix stratégiques répondant à la logique de l'intérêt «national», c'est-à-dire celui de la majorité, logique qui, jusqu'à présent, a surtout profité à l'Ontario.

Je n'ai pas l'intention de présenter un bilan comptable du fédéralisme, car cette démarche occulte les rapports de pouvoir. L'analyse coût-bénéfice est incapable de rendre compte de phénomènes complexes où s'entremêlent des variables historiques, sociologiques, politiques et psychologiques. Elle ne permet pas de comprendre la dynamique de l'inégalité économique au Canada. Il faut plutôt examiner les décisions relatives aux secteurs clefs de l'économie, celles qui entraînent des effets structurels.

S'il faut en croire deux politicologues anglophones qui ne peuvent être taxés de partisanerie, Messieurs Posgate et

McRoberts, depuis le début du *take off* industriel au Canada, le Québec n'a jamais réussi à rattraper son retard économique sur l'Ontario. Cette inégalité s'est manifestée par un taux de chômage plus élevé au Québec qu'en Ontario et des salaires plus élevés en Ontario qu'au Québec.<sup>1</sup> D'après les dernières statistiques fiscales, on peut constater qu'au Québec, les Anglophones ont encore aujourd'hui un revenu supérieur aux Francophones. L'écart est considérable puisque la ville anglophone qui a le revenu imposable moyen le plus élevé est Hampstead avec \$32,809, alors que la ville francophone qui a le revenu moyen le plus élevé est Cap Rouge, avec seulement \$21,714.<sup>2</sup>

À chaque génération, on a proposé des solutions miracles pour changer notre situation économique. On nous a expliqué que pour combattre cette infériorité économique, il fallait parler anglais; nous avons appris l'anglais. Il fallait former des élites économiques, nous avons formé des élites. Il fallait accumuler des capitaux, on a épargné. Il fallait devenir compétent, on s'est instruit. Et aujourd'hui, on se retrouve au même niveau d'inégalité qu'au début du siècle. On a tout essayé pour corriger cette situation, tout sauf le changement de régime politique. Alors qu'on sait que dans toutes les économies modernes, c'est le contrôle des ressources publiques qui permet d'orienter le développement économique; au Canada, on nous dit que la nature du système politique, la distribution du pouvoir n'est en aucune façon responsable des déséquilibres structurels entre les régions. Pour les fédéralistes, la dépendance politique ne peut être responsable du sous-développement économique du Québec. Mais ils sont incapables d'expliquer pourquoi rien ne change.

À bout d'argument, les libéraux du Québec ont essayé depuis 1973 de se raccrocher à une thèse irréfutable. Nous étions victimes de la crise. Ils ne pouvaient rien faire pour le Québec, car la crise était mondiale, la relance économique ne dépendait pas d'eux, il fallait attendre une conjoncture meilleure. Mais à la longue, cet argument, à force d'être répété, perdait de son

1. K. McRoberts et D. Posgate, *Développement et modernisation du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983.

2. *La Presse*, 27 mai 1983.

efficacité persuasive. Après dix ans on commençait à murmurer, à s'impatienter et à remettre en cause leur compétence comme gestionnaires. Il fallait trouver un autre bouc émissaire. Les députés libéraux du Québec, après une longue réflexion, ont eu un éclair de génie. C'était simple, mais il fallait y penser. Si l'économie se détériorait au Québec, c'était la faute aux péquistes et au gouvernement du Québec, qui avec son projet d'indépendance faisait peur aux capitaux. La défense du fédéralisme méritait bien une bêtise ou une duperie de plus, peu importe que dans les faits ce soit le gouvernement fédéral qui contrôle les grands leviers de commande comme le budget, la politique fiscale, la politique monétaire, la politique tarifaire et j'en passe. Ils avaient enfin compris la dialectique de leur chef, qui fonctionne à l'inversion et à la diversion. La tactique de M. Trudeau consiste à renverser les rôles pour prendre ses adversaires en déséquilibre. Cette tactique l'a bien servi au référendum. Souvenez-vous de la célèbre équation: un non = un oui, et on a pris des vessies pour des lanternes.

Trois ans après le référendum, nous sommes obligés de constater que la manoeuvre des promesses référendaires n'a été qu'un écran de fumée. Les Québécois ont été trompés par les représentants du Canada. On leur a fait des «accroires» pour les amener à renoncer à leur émancipation. En disant *non merci* les Québécois n'ont rien eu, merci. Les libéraux fédéraux ont trompé la population québécoise aussi bien sur le plan de la réforme de la constitution que sur les avantages économiques que devait procurer le fédéralisme. Les Québécois n'ont eu ni la liberté ni la prospérité qu'on leur avait promises. Non seulement le rapatriement de la constitution s'est-il fait de façon unilatérale sans l'accord du Québec, non seulement la nouvelle constitution prive le Québec de son droit de veto et refuse de reconnaître le caractère distinct de la société québécoise, mais de plus, au coup de force constitutionnel, a succédé le coup de force économique du gouvernement fédéral, qui s'ingénie à affaiblir l'économie du Québec, comme on a pu le constater récemment dans les dossiers de Québécois, de Madelipèche et avec le projet de loi S-31.

Depuis le référendum, la dynamique de l'inégalité économique continue à fonctionner au détriment du Québec. Dans le

système politique canadien, les régions économiquement en avance jouissent d'un poids politique décisif qui ne cesse de s'accroître, ce qui leur permet d'influencer les décisions à leur avantage. Les décisions se prennent à Ottawa en fonction de l'intérêt national et au nom d'une stratégie économique qui vise la maximisation de la croissance nationale, ce qui a provoqué un processus cumulatif de croissance centré sur l'Ontario. La présence de francophones au pouvoir à Ottawa n'a pas empêché les disparités régionales de s'accroître. Ce que nous investissons dans le système fédéral ne nous revient pas sous forme de développement économique mais sous forme d'aide ou de compensation au sous-développement.

Ce n'est pas tant au niveau des paiements de transfert aux individus que le Québec est défavorisé, car ces politiques s'appuient sur des critères identifiables: être chômeur, être retraité. Ces politiques nous avantagent dans la mesure où nous sommes défavorisés par les disparités économiques. Autrement dit, Ottawa donne aux Québécois pour compenser les effets de sous-développement engendrés par ses politiques économiques. L'économiste Pierre Fortin écrit à ce propos: « Il faut se rendre compte que la stratégie de développement industriel a pu créer des distorsions sérieuses dans les patterns régionaux de la croissance économique et qu'elle a plus aidé à transformer le Québec en assisté social plutôt qu'en une économie génératrice de son propre développement. » Les Québécois, pour ainsi dire, financent par leurs impôts les « cadeaux » que le fédéral prétend leur donner pendant que les élus du Québec à Ottawa soutiennent des politiques qui orientent le développement économique en faveur de l'Ontario et des provinces de l'Ouest. C'est au niveau des politiques qui déterminent la structure économique du Canada que le Québec n'a pas sa juste part. Ces politiques se traduisent par de nouvelles usines, une baisse du taux de chômage, la croissance des revenus des particuliers, ce qui rend moins nécessaires les paiements de transfert aux individus.

Les politiques financières, commerciales et industrielles ne sont pas soumises aux débats publics. Elles sont élaborées en fonction des pressions discrètes des milieux d'affaires. C'est sur la face cachée des jeux de pouvoir que s'oublie les intérêts du Québec. Au Canada, l'État central détient les principaux

instruments qui permettent d'articuler une stratégie de développement économique. C'est par la manipulation des dépenses publiques, de la taxation et de la masse monétaire que l'État intervient comme régulateur de l'économie. Ces interventions ne sont pas neutres. Elles favorisent les groupes sociaux et les régions qui comptent le plus politiquement.

Cette dynamique de l'inégalité économique qui confine le Québec au sous-développement et à la dépendance peut être illustrée par des exemples concernant les secteurs clés de l'activité économique et les interventions stratégiques de l'État fédéral.

On pourra constater par cet examen que le gouvernement d'Ottawa pratique une politique économique qui favorise le déplacement des activités productives vers l'Ontario et l'Ouest et qui laisse le Québec se débrouiller avec les méfaits de la désindustrialisation: le chômage. Dans de nombreux secteurs, le fédéral emploie deux poids, deux mesures, c'est-à-dire qu'il subventionne l'activité économique à l'Ouest de l'Outaouais et il subventionne les chômeurs au Québec et dans les Maritimes. Il aggrave ainsi notre état de dépendance et maintient notre niveau de sous-développement. Il favorise le développement inégal. Voilà un des effets de la centralisation politique pratiquée par le gouvernement d'Ottawa.

### **Le favoritisme économique du fédéral**

L'Ontario, plus souvent qu'à son tour, obtient un traitement de faveur de la part des responsables fédéraux de la politique économique canadienne. Ce phénomène est très bien illustré par l'action du ministère de l'Industrie et du Commerce dans le dossier Volkswagen. Le gouvernement canadien, pour inciter cette entreprise à s'établir en Ontario, lui a accordé une exemption de frais de douane représentant une perte de revenus annuels de 25 \$ millions pour le Trésor canadien. Même les députés libéraux fédéraux ont été obligés d'admettre que les hauts fonctionnaires de ce ministère avaient favorisé l'Ontario au détriment du Québec. Ce favoritisme entraînera 1 \$ milliard de ventes pour l'Ontario et une perte de 2 000 emplois directs et 4 000 emplois indirects pour le Québec. Voilà une façon bien étrange de partager la prospérité du fédéralisme.

## L'industrie automobile

L'industrie de l'automobile est un des secteurs où l'inégalité est la plus flagrante. 95% de l'industrie automobile sont concentrés en Ontario. Ce déséquilibre est dramatique, car ce secteur économique est industrialisant. Il a des effets multiplicateurs, car il engendre d'autres entreprises. Alors que le Québec consomme 25% des autos vendues au Canada, il y a au Québec seulement 5 520 emplois reliés à l'industrie, comparative-ment à 95 039 emplois en Ontario (chiffres de 1976). Les récentes subventions accordées par Ottawa aux multinationales de l'automobile ont accentué cette tendance à la concentration de cette industrie en Ontario.

Au moment même où le gouvernement fédéral versait une subvention de 400 \$ millions à Chrysler pour moderniser ses usines installées à Windsor, il refusait de financer deux projets d'usines de pièces automobiles au Québec.<sup>3</sup> Il faut aussi rappeler qu'une subvention de 40 \$ millions a été accordée à la compagnie Ford en Ontario et qu'Ottawa a encouragé Volkswagen à s'installer en Ontario. Pendant ce temps, le Québec se désindustrialise. Et pourtant, ces subventions à l'Ontario proviennent en partie des taxes qui sont prélevées au Québec. Dans la logique du fédéralisme, nous finançons le développement économique des autres et nous obtenons en échange de l'assurance-chômage. Voilà pourquoi le fédéralisme encourage le développement inégal.

## Les dépenses en recherche-développement

Ottawa privilégie aussi injustement l'Ontario par ses dépenses dans le domaine scientifique. Ainsi, 52,6% des dépenses scientifiques fédérales se font en Ontario, comparative-ment à 10,2% dans le Québec. Ces dépenses ont des effets d'entraî-nement considérables sur l'économie, car elles créent des emplois rémunérateurs, des recettes fiscales, des innovations scientifiques et des investissements industriels. Le Québec est nettement défavorisé dans ce secteur, car selon les statistiques fédérales publiées par le ministère d'État aux sciences et à la

3. *La Presse*, 10 juillet 1982.

technologie, le fédéral, en 1978-79, a dépensé per capita en Ontario 87,90 \$ et seulement 36,39 \$ au Québec.<sup>4</sup>

Il y a d'autres exemples de cette iniquité. Ainsi, une étude des dépenses faites à l'intérieur des établissements scientifiques fédéraux montre que le Québec reçoit une part encore plus faible des dépenses fédérales, soit 16,47 \$ per capita, par rapport à 61,11 \$ per capita dépensés en Ontario.

Une étude récente démontre que c'est au niveau du financement public de la recherche exécutée dans les laboratoires d'État que la partie se joue, car les fonds publics que le fédéral investit dans les laboratoires de recherche représentent 0,37% du produit intérieur brut de l'Ontario, comparativement à 0,12% pour le Québec, qui arrive au dernier rang, après les Maritimes (0,48%) et les provinces de l'Ouest (0,16%).<sup>5</sup> Selon les auteurs de cette étude, la localisation des laboratoires de recherche est un facteur lourd qui influence de façon déterminante les disparités régionales dans le financement public de la recherche.<sup>6</sup>

Cette inégalité se traduit en termes d'emplois. Sur les 22 775 personnes travaillant dans les établissements fédéraux, l'Ontario reçoit 13 008 emplois, contre seulement 2 368 pour le Québec.<sup>7</sup>

Dans la distribution des contrats de recherche la part du lion revient aussi à l'Ontario. Les derniers chiffres publiés révèlent une inégalité flagrante: «en 1981-82, le Québec a reçu moins de la moitié de la part ontarienne.»<sup>8</sup> En mars 1982, l'Ontario avait reçu 70% des sommes dépensées par Ottawa, ce qui équivaut à 8 fois la part du Québec. *On peut aussi constater que 75% des contrats de recherche attribués par Ottawa à des Québécois vont à des anglophones.* Ainsi les chercheurs francophones se retrouvent en chômage, parce que le Québec ne reçoit pas sa juste part des dépenses fédérales pour la recherche

4. *Le Devoir*, 30 décembre 1981.

5. Voir Robert Lacroix et Louise Seguin-Dulude, *Les disparités internationales et nationales dans les efforts de R.-D: une explication de la situation canadienne et québécoise*, Fonds FCAC, 1983, p. 49.

6. *Ibid.*, p. 21.

7. «La province française se classe même au dernier rang de toutes les régions canadiennes au chapitre des dépenses scientifiques effectuées à l'intérieur de l'appareil du gouvernement central.» *Le Devoir*, 9 octobre 1981.

8. *Le Devoir*, 18 mai 1982.

scientifique. On doit aussi remarquer qu'il y a une quasi absence de centres de recherche fédéraux établis en sol québécois. Malgré ce fait, dernièrement, le fédéral a décidé de déménager l'Institut national de recherche en hydrologie de Hull à Saskatoon.<sup>9</sup>

## La politique énergétique

Dans un autre domaine stratégique pour le développement économique, celui de la politique énergétique, le bilan du fédéralisme est négatif si on examine les tendances à long terme qui révèlent les effets structurels de l'inégalité des pouvoirs régionaux au Canada.

Les ministres fédéraux ont utilisé l'argument du pétrole, ressource non renouvelable, pour convaincre les Québécois des avantages du fédéralisme. Les discours référendaires des représentants du Canada ont occulté la réalité.

Il faut savoir que de 1961 à 1973, les Québécois ont payé plus cher les produits du pétrole pour maintenir un prix pan-canadien. Au lieu de payer le prix international plus bas pour le pétrole importé au Québec, les Québécois devaient payer le prix fixé par le fédéral, qui était plus élevé pour équivaloir à celui du pétrole de l'Ouest canadien. Si les Québécois pendant douze ans ont payé leur pétrole 25 pour cent plus cher, depuis neuf ans ils le paient moins cher que le prix mondial. C'est un juste retour des choses qui ne justifie nullement les discours dithyrambiques du ministre Lalonde, d'autant plus qu'il faut se rendre à l'évidence: le prix du pétrole canadien ira rejoindre à brève échéance le prix international<sup>10</sup>. Il ne faut pas être grand clerc pour conclure que les élus libéraux à Ottawa ont aliéné nos droits collectifs pour un plat de lentilles. La fourberie du fédéralisme consiste à masquer la logique du système derrière les avantages à court terme.

Les investissements du gouvernement fédéral dans le secteur énergétique défavorisent aussi le Québec et accroissent

9. *Le Devoir*, 22 novembre 1982.

10. Cette tendance a été confirmée par l'annonce du prix du «nouveau» pétrole canadien, qui pourra atteindre 46,65 \$ le baril brut, rendu à Montréal. Ainsi le pétrole albertain reviendra plus cher que l'*Arabian light* de l'Arabie saoudite, dont le prix au cours actuel de la devise canadienne serait de 40,20 \$. *Le Devoir*, 31 décembre 1981.

les inégalités dans le partage des richesses. Alors qu'en matière énergétique rien n'est fait pour le Québec, la manne d'Ottawa apportait 8,4 \$ milliards dans les provinces de l'Atlantique et un Fonds de développement de 2 \$ milliards pour l'Ouest canadien.<sup>11</sup> Les Québécois ont pourtant, en 1979-80, payé 500 \$ millions pour développer les richesses naturelles de l'Ouest, mais n'ont rien reçu pour développer la Baie de James. Les députés libéraux ont utilisé à répétition dans leurs campagnes électorales la promesse de construire un super-port pétrolier à Gros-Cacouna pour relancer l'activité économique en Gaspésie. Mais leur parole ne pèse pas lourd à Ottawa et il est fort probable que ce projet ne verra jamais le jour.

La politique fédérale de l'énergie fondée sur les méga-projets n'a été qu'un autre miroir aux alouettes, un mirage sur les glaces polaires. Elle n'aura servi que de faire-valoir référendaire pour garder le Québec dans le Canada. Depuis, il y a eu l'échec du Candu, la mort de Cold Lake, l'abandon d'Allsands, l'échec de Syncrude, l'arrêt du projet de pipeline de l'Alaska. D'autres belles promesses s'envolent en fumée, puisqu'Ottawa avait promis au Québec 2,2 \$ milliards de retombées économiques. Le dernier lambeau de cette politique énergétique, Dome Petroleum, n'a pu éviter la faillite que grâce à une injection de 500 \$ millions de capital-actions du gouvernement fédéral.<sup>12</sup> Cet investissement, décidé par le gouvernement, est en fait financé par les Canadiens et les Québécois qui paient une taxe d'un cent sur chaque litre d'essence. En aidant Dome, le gouvernement vient à la rescousse des banques canadiennes, qui risquaient d'avoir à éponger une faillite de 8 \$ milliards. Lorsqu'il s'agit des intérêts des multinationales, des banques ou de l'économie de l'Ouest, le fédéral est prompt à délier les cordons de sa bourse. Mais lorsqu'il s'agit d'entreprises du Québec comme Sidbec ou Québécoir, le robinet des subventions ou des crédits se ferme ou on impose des conditions inacceptables.

Pendant ce temps, au Québec, deux raffineries ferment leurs portes: Texaco et BP, ce qui réduit de 25% la capacité de raffinage du pétrole et fait perdre 1 000 emplois directs et indirects. Ainsi le Québec est progressivement privé de sa capacité

11. M. Nadeau, *Le Devoir*, 29 octobre 1980.

12. *Le Devoir*, 20 mai 1982.

d'auto-suffisance en produits pétroliers raffinés. Nous serons désormais obligés d'importer ces produits. Selon les travailleurs unis du pétrole (local 9), cette diminution de capacité est une conséquence du Programme énergétique national du Canada<sup>13</sup>, qui tend à rapprocher les lieux de transformation des lieux d'extraction. Pétro-Canada est responsable de la fermeture de BP. Cela signifie des pertes d'emplois pour le Québec et des gains pour l'Ontario.

En 1970, le Québec possédait 55% de la capacité canadienne de pétro-chimie primaire. En 1981, il ne possède plus que 19,4% de cette capacité. Pendant ce temps, la part de l'Ontario passait à 59%. Que s'est-il donc passé pour que l'Ontario devance ainsi le Québec dans ce domaine? Il s'est passé que la Corporation de développement du Canada, société de la couronne fédérale qui a pour objectif de créer des entreprises dynamiques au Canada, a décidé, sous l'oeil bienveillant de Marc Lalonde, que les investissements qu'elle ferait iraient massivement dans les entreprises ontariennes de pétro-chimie. La CDC a donc investi dans les entreprises ontariennes, soit 800 \$ millions dans Petrosar et 766 \$ millions dans Polysar, ce qui a créé 3 000 nouveaux emplois en Ontario.

Il semble bien que lorsqu'il s'agit de poser des gestes concrets pour stimuler l'économie canadienne, le Québec ne fasse jamais partie du Canada. Les investissements importants se font toujours ailleurs qu'au Québec. Alors qu'en quelques semaines Ottawa a trouvé un milliard de dollars pour renflouer Dome, Québec attend depuis cinq ans le remboursement de 200 \$ millions pour l'usine d'eau lourde de Laprade. Toutes ces injustices se commettent avec nos impôts. Mentionnons-en une dernière, pour conclure ce volet. Énergie Atomique Canada, qui est une entreprise fédérale, profite presque essentiellement à l'Ontario. En effet, 76,6% des emplois de cette entreprise sont en Ontario, alors qu'il y a seulement 230 employés au Québec, dont 80 sont francophones. Dans la période de récession que nous vivons, les impôts que les Québécois paient à Ottawa servent à créer des emplois à l'extérieur du Québec.

13. Mémoire soumis au gouvernement du Québec, novembre 1982.

## Le coup du F-18

Parlons maintenant du contrat du siècle accordé pour la construction des avions de combat F-18.

Encore une fois, nous avons été trompés. En pleine campagne référendaire, alors que les Québécois étaient appelés à choisir leur avenir politique, les partisans du NON menèrent une opération d'achat des consciences en mettant sur un des plateaux de la balance le contrat pour l'achat des F-18. Les ministres Lalonde et Lamontagne promettaient des retombées de 1,57 \$ milliard au Québec. Par un engagement solennel, on disait octroyer 50% des retombées totales au Québec, comparativement à 40% qui devaient aller à l'Ontario. L'industrie aéronautique était un des rares secteurs où le fédéralisme avait été rentable pour le Québec. Ce léger décalage reflétait notre avance sur l'Ontario. Nous recevions notre juste part, compte tenu de notre position dans ce secteur.

Mais les lendemains de référendum furent amers. Trois ans après la signature du contrat, on peut constater qu'en dépit des engagements pris par les politiciens fédéraux, le programme d'achat des F-18 qui, ne l'oublions pas, est financé en partie par nos impôts, a finalement servi à renforcer l'industrie ontarienne au détriment du Québec. Les dernières informations indiquent que les retombées au Québec seront de 25%, contre 70% à l'Ontario. Les Québécois attendent toujours que le fédéral livre la marchandise promise, car compte tenu des promesses référendaires, le Québec accuse un déficit de \$500 millions à ce chapitre.

Pendant ce temps, les députés du Québec à Ottawa applaudissent à la dépossession de nos droits collectifs. Par leur inertie et leur soumission béate, ils participent à l'affaiblissement politique et à la déstabilisation économique du Québec. À leurs yeux les intérêts du Canada passent avant ceux du Québec, à tel point que certains députés, élus au Québec, préfèrent payer leurs impôts en Ontario.

Au nom des intérêts légitimes des Québécois, au nom de nos droits collectifs, nous devons combattre les partisans du *Canada Bill*, les responsables du sous-développement économique du Québec et les chantres de notre subordination collec-

tive. Si on veut mettre fin à la dynamique de l'inégalité, si on veut être un jour un peuple souverain, il faut engager le combat sur la scène fédérale et donner à nos concitoyens l'occasion de voter pour le Québec à la prochaine élection fédérale. Tant que nous resterons absents de ce champ politique, nous contribuerons à renforcer les adversaires de la souveraineté.

Si nous luttons pour l'émancipation politique du Québec, c'est parce que nous croyons qu'il y a un lien entre la structure politique et la structure économique et que la répartition des pouvoirs dans le système politique canadien est la principale entrave au développement du Québec. Si nous sommes souverainistes, c'est parce que nous croyons que la domination politique entraîne des effets structurels qui ne peuvent être corrigés sans un changement de système. Tant que nous n'aurons pas comme collectivité le contrôle des ressources publiques et du pouvoir politique, nous serons incapables de corriger les déséquilibres structurels de notre économie et d'être responsables de notre développement.

*HOMMAGE*  
de la *SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOIS*  
*DES HAUTES-RIVIÈRES*

ELLE FAIT PARTIE DU MOUVEMENT NATIONAL  
DES QUÉBÉCOIS



**L'atelier  
qui donnera  
à vos imprimés  
un caractère  
de distinction**

IMPRIMEURS  
LITHOGRAPHES  
CONCEPTIONS  
GRAPHIQUES

**THÉRIEN FRÈRES  
LIMITÉE**  
8125, BOUL.  
ST-LAURENT  
MONTREAL  
QUÉBEC H2P 2M1

388 5781

**Guy Bertrand, avocat**

**Bertrand, Otis  
Grenier, Blanchet**

42, rue Sainte-Anne, Suite 200,  
Québec — G1R 3X3.

**LES VOYAGES HONE INC.**

Albert Ricard, président et directeur général

*«Heureux qui, comme Ulysse,  
a fait un long voyage»*

1460, avenue Union  
Montréal H3A 2B8  
(514) 845-8221

Au pays de Québec

## Escalade laborieuse d'un sommet!

---

par ROGER DUHAMEL

Il y a des querelles inscrites dans la nature des choses, elles sont en quelque sorte objectivement inévitables, malgré le souci de conciliation des partenaires en cause. Telle n'est pas de toute évidence l'opposition hargneuse des autorités fédérales qui s'efforcent malicieusement de gommer le fait français en Amérique, en paralysant toute initiative québécoise visant à nouer des liens organiques et permanents avec la France. Est-il besoin de souligner que ce ne sont pas tellement les Canadiens de langue anglaise qui s'emploient à cette besogne mesquine, mais nos propres compatriotes, désireux de faire oublier leurs lâchetés en entraînant tout un peuple dans la voie de leur démission et de leur reniement.

### Retour du serpent de mer

On l'aurait cru à jamais remisé aux oubliettes, le fameux projet d'un Sommet francophone! C'eût été compter sans la ténacité perverse du premier ministre canadien, toujours vigilant à maintenir le Québec dans l'humiliation. C'est donc à la conférence de Williamsburg que le serpent de mer a refait surface. Au cours d'un entretien privé, MM. Mitterrand et Trudeau ont abordé la question; une source outaouaise a même laissé entendre qu'une décision devait être prise incessamment sur la tenue de ces assises. Nous apprenions par la même occasion que M. Régis Debray, frère d'armes du Che Guevara, promu conseiller du président français, s'était rendu à Ottawa au début de l'année afin de mettre au point les conditions de notre participation.

On sait que l'initiative d'un tel rapprochement francophone revient à M. Léopold Senghor, ancien président du Sénégal devenu récemment le premier académicien français issu de la négritude dont il est l'admirable chantre. Cette suggestion,

lancée en 1980, a fait long feu, devant la position ferme de M. Giscard d'Estaing qui soutenait que le Québec devait être un membre à part entière de l'organisme en gestation. Il va de soi que le rouleau compresseur d'Ottawa s'apprêtait à laminer cette spécificité reconnue au Québec. Et l'on parla d'autre chose...

L'offensive est reprise aujourd'hui. M. Trudeau, imperturbable, prévient qui veut l'entendre qu'il «ne discutera jamais de la représentation du Québec avec la France», ajoutant que «si on veut que le Québec soit là comme pays souverain, ce sera un obstacle.» Un obstacle créé de toutes pièces, bien entendu, et avec la plus mauvaise volonté du monde.

### **Une nouvelle manoeuvre**

Pour mieux réduire l'influence de notre province, une astuce commence à se faire jour. Nous avons toujours compris qu'il s'agissait à l'origine d'un Sommet centré sur la culture et la civilisation françaises. Le gouvernement central laisse maintenant entendre que cette rencontre de chefs d'État ou de gouvernement inscrirait à son programme des problèmes de politique étrangère et d'économie internationale. Il deviendrait ainsi plus facile d'invoquer la constitution et la répartition des pouvoirs pour nous repousser en bout de table. Ce qui s'appelle noyer le poisson!

En face de ce nouvel assaut, le premier ministre Lévesque a réagi avec prudence et modération, espérant que son voyage en France lui offrirait l'occasion de clarifier la situation. À son avis, il y aura lieu de décider de notre participation éventuelle ou de notre abstention, selon la façon dont les choses se présenteront, une fois dissipé le flou actuel. L'attitude réservée de M. Lévesque s'explique dans une bonne mesure par le silence de Paris au lendemain du battage fait au Canada au sujet des conversations de Williamsburg.

### **Les vacillements suspects**

Sur ces entrefaites, la presse publie avec grand renfort de manchettes un document émanant du délégué général du Québec en France. Ce n'est au fond que le rapport que tout chef de service doit transmettre chaque année à ses supérieurs sur son activité. Dans ce texte, M. Yves Michaud croit deviner chez ses interlocuteurs français de l'agacement et de l'impatience du

fait que notre gouvernement s'intéresse plus à la crise économique qu'à notre avenir politique, c'est-à-dire à l'indépendance du Québec.

Le délégué fait part à son ministre des ravages inquiétants qui résultent de l'offensive fédérale en France et il redoute l'émergence de cet élément nouveau dans la dynamique de nos relations avec Paris. Il devient urgent, lui semble-t-il, de définir une stratégie qui se consacre à maintenir nos positions présentes et à préparer un avenir conforme à nos vœux et à nos intérêts. M. Michaud fait-il preuve d'un pessimisme excessif en décelant «des vacillements suspects» à la perspective du prochain Sommet? Dans les circonstances, l'avertissement équivaut à un acte de salubrité.

Au cours de son séjour officiel, M. Lévesque a récolté des assurances pondérées de la part de ses hôtes. La vérité oblige à reconnaître que le premier ministre Mauroy a été moins chaleureux et moins affirmatif que l'année dernière. Bien entendu, il a réitéré gentiment qu'il existe entre nos deux communautés «des liens qu'aucune péripétie ne peut remettre en cause», mais la formule, vague à souhait... et à dessein, n'est guère compromettante. Et puis, était-il opportun que M. Mauroy insiste sur l'appartenance du Québec et de la France à «des ensembles géo-politiques différents», ce qui n'a rien appris à personne, ou qu'il rappelle lourdement que nos liens de famille ne doivent nuire en rien aux rapports franco-canadiens?

### **Une esquive de M. Mauroy**

Des pressions ont dû s'exercer sur l'homme d'État français, des pressions peut-être en provenance de l'Élysée. Sans modifier son attitude circonspecte, il a su néanmoins se garder de tout faux pas. Il a jugé adroit, en conférence de presse, de noter que pour la France le Sommet n'est pas un problème d'actualité: «Il ne fait pas partie de la réalité d'aujourd'hui, comme, par exemple, le projet des célébrations du 450<sup>e</sup> anniversaire du voyage de Jacques Cartier...» La recherche d'une voie d'évitement n'est pas toujours une mauvaise solution, même s'il faut à cette fin naviguer à bord de *la Grande Hermine!*

M. Jacques Chirac n'a pas eu à s'embarrasser de ces précautions oratoires. En recevant M. Lévesque à l'hôtel-de-ville,

le maire de Paris a souligné la contribution originale et nécessaire du Québec à la francophonie dans le monde: «Il s'y exprime déjà à part entière et la France, dans la fidélité à l'histoire et la certitude de l'avenir, n'admettra jamais qu'il en soit écarté.» Mais M. Chirac n'est plus, ou n'est pas encore, la France...

Plus significatif apparaît le témoignage de M. Claude Cheysson qui, à l'exemple de Talleyrand, se fait désigner comme ministre des Relations extérieures, et non des Affaires étrangères. Prenant la parole devant une commission de l'Assemblée nationale, il a soutenu que la situation n'est pas encore mûre pour envisager la tenue prochaine d'un Sommet, précisant que le cas échéant, la France respectera les engagements pris à l'égard du Québec.

### **Pour qui sonne le glas**

C'est sans doute *le Monde* qui a tiré les conclusions les plus judicieuses de cette partie de souque à la corde. Prenant acte des assurances prodiguées à notre endroit, le journal écrit qu'elles «sonnent vraisemblablement le glas de ce sommet dans la mesure où le gouvernement d'Ottawa n'est pas prêt d'accepter une participation autonome du Québec.»

Le glas... Le mot n'est pas mal choisi. En apprenant ce changement de venue, M. Trudeau a réagi de sa façon habituelle chaque fois que ses caprices sont contrariés. Il a repris à son compte le phénomène de distanciation cher à Brecht, en faisant preuve d'une indifférence affectée: «Je ne meurs pas d'envie d'avoir un sommet de la francophonie.» Quand les raisins sont trop verts... N'est-ce pas là l'aveu le plus clair qu'une pareille réunion ne l'intéresse que si elle lui permet de porter des coups de boutoir au peuple français d'Amérique? Le vice-premier ministre Jacques-Yvan Morin ne frappe pas loin de la cible en affirmant que «Trudeau et les fédéraux de façon générale ne s'intéressent à la francophonie que dans la mesure où cela permet de marquer des points contre le Québec.»

### **L'intermède jurassien**

Une fois en Europe, M. Lévesque s'est rendu au Jura, à l'invitation de son président, M. Roger Jardin. Il semble qu'il y ait reçu un accueil comparable, toutes proportions gardées, à celui que nous avons ménagé en 1967 au général de Gaulle qui,

d'un mot opportun, nous conférait une dignité — que nous avons passablement galvaudée par la suite. Sans doute est-il excellent d'entretenir des relations fraternelles avec ces quelque 60 000 citoyens de nationalité helvétique, mais il convient néanmoins de ne pas céder à des assimilations abusives et erronées.

Un professeur de l'Université du Québec à Montréal, M. André Donneur, a remis les choses dans leur juste perspective (cf. *le Devoir* du 12/7/83). Auteur d'études sérieuses sur le fédéralisme suisse, il rappelle que le Jura est un canton jouissant des mêmes droits que les 22 autres cantons suisses. Jusqu'en 1977, le Jura est partie intégrante du canton de Berne, majoritairement germanophone, et ses habitants souffrent des préjugés antifrançais des autorités bernoises.

C'est dans un esprit louable d'affirmation linguistique que se fonde en 1947 le Rassemblement jurassien, qui réclame la création d'un canton du Jura distinct. Après un premier échec subi en 1959, ce groupement autonomiste parvient en 1970 à obtenir de Berne le droit à l'autodétermination, confirmé par la tenue d'un référendum; il faut bien dire que les partisans d'un Jura français ne l'ont emporté que par une faible majorité. Aujourd'hui, la victoire est loin d'être complète, puisque trois districts sur six ont opté pour demeurer dans le canton de Berne.

La conclusion du professeur Donneur paraît conforme aux faits: «La lutte du Rassemblement jurassien pour l'autonomie cantonale ne peut pas être assimilée telle qu'elle à celle du Parti québécois. En réalité, elle est plus comparable dans son objet à celle de ceux qui, parmi les Acadiens, préconisent une province séparée de celle du Nouveau-Brunswick.»

Ces précisions ont l'avantage de mieux éclairer notre propre situation. Si les Jurassiens francophones cherchent à se dégager du canton germanophone de Berne, ils demeurent attachés à la fédération helvétique. Les nationalistes québécois ont déjà largement dépassé cette étape. Leur conviction est faite que s'ils ne parviennent pas à donner le coup de barre libérateur d'ici la fin du siècle, nous nous acheminons inévitablement, à plus ou moins brève échéance (plutôt brève que longue!), vers l'assimilation définitive et le terme de notre destin historique.

## Pourquoi diable ce Sommet?

Revenons au Sommet avorté ou ajourné, ne serait-ce que pour établir que les prétentions du Québec n'ont rien d'excessif. Au fond, qu'est-ce donc que réclame en notre nom notre gouvernement? Tout simplement le statut qu'on nous a toujours reconnu au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). Nous n'y sommes pas à titre d'État indépendant, puisque nous n'avons pas encore accédé à notre souveraineté, mais nous y siégeons comme gouvernement participant. Ce qui signifie en pratique que si le droit de vote nous est refusé, nous pouvons exercer sans restriction notre droit de parole.

Ce n'est pas une solution idéale. Nous consentons à nous en accommoder provisoirement et nous y souscrivons de nouveau, si le Sommet voit le jour. En revanche, nous ne pouvons accepter qu'Ottawa désigne à son gré les membres de notre délégation et s'oppose, par exemple, à la présence du ministre des Affaires intergouvernementales, lui préférant un vague fonctionnaire anonyme et sans prestige. La prétention du gouvernement central de représenter la francophonie canadienne est intolérable et frise l'aberration.

Fort de cette conviction fondée sur l'observation des faits, le ministre Gérard Godin n'a pas redouté d'évoquer cette évidence que si le Québec meurt, la France et le reste de la francophonie suivront à plus ou moins long terme. Ce qui revient à dire, plus brutalement, que sans négliger ses liens économiques avec le Canada anglais, la France s'élèverait à la hauteur de ses responsabilités morales et culturelles en s'abstenant de tout geste susceptible d'affaiblir la tête de pont francophone que nous constituons sur ce continent.

Enfin, ne devrait-on pas commencer par démontrer sérieusement la nécessité de créer une nouvelle association de peuples francophones, dont les objectifs se perdent jusqu'à présent dans les brumes de la confusion? Il se peut, comme on l'a répété, que le président Mitterrand guigne une tribune internationale où il ne subirait plus l'ombrage de ses pairs américain et britannique. Il se peut aussi que M. Trudeau veuille répandre dans le monde la légende d'un Canada bilingue, quand il ne s'agit que d'un pays profondément anglais où l'on baragouine

et badigeonne quelques mots de français pour tromper sur la nature de la marchandise. Ce sont là des considérations qui volent bas.

Une conclusion logique s'impose: oublier à jamais ce ballon de Sommet et s'en remettre à l'Agence de coopération culturelle et technique, association qui ne fait plus de vagues et dont l'utilité et l'efficacité sont désormais reconnues. À la condition qu'Ottawa puisse comprendre le langage du bon sens et de la justice...

# relations

*Un magazine chrétien  
d'analyse et de réflexion  
sur l'actualité  
sociale et culturelle*

## Des dossiers

- Les négociations dans le secteur public et parapublic
- La réforme scolaire
- Les nouveaux ministères dans l'Église
- Le travail à temps partiel

## Des soirées publiques

- chaque mois un débat sur un sujet d'actualité

## Abonnement

1 an (10 nos):	12,50\$
à l'étranger:	14,50\$
par avion:	20,00\$

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

code postal

**8100, St-Laurent, Montréal  
H2P 2L9 (514) 387-2541**

## À contre-courant

# Une maille à l'endroit, une maille à l'envers

---

par ROGER DUHAMEL

En février dernier, le Canada et les États-Unis signent un accord-cadre en vue de l'autorisation éventuelle d'essais en territoire canadien, soit en Alberta, d'armes américaines, plus précisément des missiles Cruise. Le Pentagone juge qu'il est de grand intérêt que ces exercices se déroulent sur notre sol, qui comporte des ressemblances avec la toundra russe. MM. Mac Eachen (Affaires extérieures) et Lamontagne (Défense nationale) s'efforcent de parer d'avance à l'antiaméricanisme systématique des groupements pacifistes, en prévenant qu'il ne s'agit nullement d'une inféodation aux États-Unis, mais d'une décision conforme à nos responsabilités comme membre de l'OTAN.

### Entre voisins et associés

Le gouvernement d'Ottawa a eu raison de rappeler que cette coalition défensive des nations libres a assuré notre sécurité depuis un tiers de siècle et que notre pays, tirant sans doute bénéfice de sa position géographique, demeure celui qui dépense le moins afin de pourvoir à sa défense. Néanmoins, il a dû essuyer un tir de barrage, aux Communes et en dehors des Communes. Il lui a fallu en effet confirmer que chaque essai sera précédé d'une entente spécifique, ce qui au fond ne change pas grand-chose à l'affaire. Il a ajouté qu'au cours de ces vols expérimentaux effectués près de Cold Lake, les missiles ne seront pas équipés de leurs engins de mort. Enfin, cet arrangement deviendra inutile si les négociations de Genève aboutissent à convaincre l'URSS de réduire le nombre de ses propres SS-20 ou de les éliminer complètement. Hypothèse dépourvue de tout fondement sérieux aux yeux de quiconque ne se laisse pas abuser par la propagande soviétique.

Il n'est pas nécessaire de s'abandonner à un bellicisme agressif pour reconnaître que le Canada doit tenir compte luci-

dement de la conjoncture internationale et y adapter sa conduite, malgré ses légitimes répugnances. C'est la Russie qui a rompu en sa faveur le fragile équilibre de la terreur nucléaire qui avait prévalu depuis une couple de générations. L'Occident doit-il répondre à cette menace par le désarmement unilatéral? Il n'est nullement démontré que la sauvegarde de la paix emprunte les voies du pacifisme. Aucun gouvernement n'a le droit d'envisager la perspective d'un holocauste collectif. Les églises chrétiennes, allègrement engagées dans l'activisme de la démobilisation matérielle et morale, devraient se rappeler que si le Christ s'est laissé crucifier, il n'a jamais imposé aux autres de répéter son sacrifice.

### Capricieuses cabrioles

Ce qu'on ne peut manquer de signaler, c'est qu'au cours des derniers mois, le premier ministre s'est livré à une espèce de valse-hésitation qui témoigne plus de ses ruses politiciennes que de sa vision d'homme d'État. Il a paru osciller au gré des exigences opportunistes et partisans, au lieu de prendre nettement position. Ce patinage de fantaisie ne fait pas très sérieux. Nous en dégageons ci-après quelques pas de figure.

Fin mars, M. Trudeau reçoit à Ottawa le vice-président des États-Unis, M. George Bush, et l'assure, en fin de banquet, que le Canada ne fera aucune opposition aux essais des Cruise poursuivis sur notre territoire. Il souligne que nous serions de piètres partenaires de l'OTAN si nous refusions à l'un d'entre eux de tester le système de guidage devant contribuer à la défense commune. Cette position a le mérite de la logique. Quelques heures plus tard, au Parlement, M. Trudeau affirme toutefois que notre pays n'a pris aucun engagement à cet égard envers qui que ce soit!

Un mois plus tard, plusieurs dizaines de milliers de Canadiens protestent dans diverses villes contre la course aux armements en général, contre toute participation canadienne aux missiles Cruise en particulier. Cette contestation, dont il est difficile de déterminer si elle est le fruit d'une manipulation à distance ou de la crédulité aveugle, a le don d'irriter prodigieusement le premier ministre, qui enjoint les manifestants à exprimer avec autant d'éclat leur condamnation des missiles

soviétiques SS-20. (Pendant nos palabres, l'URSS ne s'interrompt pas d'installer ces engins, au rythme industriel d'un par semaine!).

### À Bush que veux-tu...

Conciliant, M. Trudeau se plaît à confier à M. Bush qu'il est satisfait des nouvelles propositions de désarmement partiel faites par le président Reagan, et il regrette que l'Union soviétique ait rapidement rejeté du revers de la main cette formule de compromis. Il entend cependant faire dépendre l'acceptation finale du Canada de la bonne foi des négociateurs américains et russes à Genève. Pour éclairer davantage sa lanterne, il aurait dû prendre note d'une remarque froidement réaliste du Secrétaire d'État à la Défense, M. Caspar Weinberger. Le chef du Pentagone est en effet d'avis «qu'il ne va virtuellement rien arriver à Genève jusqu'à ce que les missiles aient été déployés en Europe de l'Ouest.» Traduction libre: les Soviets tiennent compte des faits et non pas des paroles.

Sur ces entrefaites, M. Trudeau se rend à Washington, où il a l'occasion de passer en revue les grands problèmes de l'heure en compagnie de son hôte de la Maison-Blanche. Tout ce qu'il apprend le comble d'aise. On dirait vraiment qu'avant ces entretiens en tête à tête, il voyait dans le président Reagan un belliciste impénitent! Son ravissement, il l'exprime dans des termes sans aucune équivoque: «J'ai été encouragé, Monsieur le président, par vos initiatives du mois dernier, lorsque vous avez pris une série de mesures visant à rétablir la confiance. Je pense que nous avons besoin de ces initiatives au sein de l'OTAN, pour que nos peuples comprennent que notre objectif est la paix et que nous ne cherchons pas à accélérer la course aux armements; nous sommes décidés à trouver les voies d'une paix durable; tel est l'élément capital de notre programme. Comme je l'ai dit, je suis encouragé...»

Comme le jeune Anacharsis d'autrefois, le voyageur rentre dans son village outaouais. Revient-il plein d'usage et raison, au bord de son petit Liré? En tout cas, il est à ce point encouragé par tout ce qu'il a compris outre-quarante-cinquième qu'il écrit une lettre ouverte à ses administrés, afin de répondre globalement aux missives et pétitions dont son bureau est

inondé. Cette épître de mai est d'une clairvoyance exemplaire, encore que des puristes constitutionnels eussent préféré qu'il accordât l'étréne de ses cogitations aux élus de la nation.

### Une analyse rigoureuse

M. Trudeau commence par constater ex abrupto que la liberté de parole met la démocratie en position désavantageuse en face du «totalitarisme soviétique.» Après s'être étonné que les pacifistes occidentaux aient gardé le silence devant la menace militaire grandissante de Moscou, il explique cette apathie par le fait qu'il est plus aisé de s'en prendre aux «seuls décideurs sensibles à l'opinion publique,» i.e. les gouvernements démocratiques. Le premier ministre avoue l'échec de sa stratégie de l'asphyxie — une conception aussi généreuse qu'utopique, soit dit en passant — et il proclame son ralliement à la double stratégie de nos associés de l'Alliance atlantique, soit mener simultanément la négociation sur le retrait des SS-20 et assurer la préparation du déploiement des missiles américains en Europe occidentale, à la fin de cette année.

Le rôle du Canada dans cette conjoncture? Il n'est autre que d'assurer une partie du fardeau qu'impose cette stratégie à deux volets parallèles: «On veut bien se réfugier sous le parapluie américain, mais personne ne veut aider à le soutenir lorsque souffle la bourrasque.» L'image est frappante et juste. L'ancien élève des Bons Pères accuse ses contradicteurs ou de casuistique ou de simplisme moral, leur rappelant opportunément «qu'il est trop facile d'ignorer le monde réel, complexe et souvent immoral dans lequel doivent s'opérer nos choix moraux.»

Finalement, M. Trudeau, après avoir constaté ce qui crève les yeux et découle de toutes les statistiques comparatives, à savoir que «les Soviets sont armés jusqu'aux dents,» repousse comme suicidaire le désarmement unilatéral des démocraties et se résoud, «non sans déchirement mais en toute conscience,» à opter, de concert avec ses partenaires de l'OTAN, en faveur d'«une politique de fermeté face à l'Union soviétique.» Même les adversaires de cette attitude ne peuvent lui adresser le grief de l'incohérence.

Le coup a porté, comme en fait foi la réaction affligée de M. Michel Gorbachev, lors de son passage à Ottawa. Venu à la

tête d'une délégation avant tout préoccupée de questions agricoles, celui qui est censé occuper le troisième rang dans la hiérarchie du Kremlin a regretté ce qu'il estime être une nouvelle escalade nucléaire. Ses propos devant les membres de la Commission mixte des affaires étrangères et de la défense ont repris, sans y apporter le moindre effort de rajeunissement, les clichés habituels sur la modération des préparatifs militaires de l'URSS.

### Une étrange neutralité

Nous en étions là et nous aurions dû en rester là. Pour qu'il en soit ainsi, il eût fallu compter sans les fougades de notre imprévisible premier ministre. À la mi-mai, il accorde une entrevue au *Toronto Star*, dont il reprend ensuite l'essentiel dans une intervention à la Chambre. Changement complet de décor et de personnage! M. Trudeau en vient à excuser presque nos pacifistes, qui s'agitent au Canada pour protester contre le gouvernement américain et son chef.

Les attaques contre M. Reagan et ses collaborateurs sont à peine mouchetées. Voyons plutôt. Il est « stupide » de soutenir qu'une guerre nucléaire puisse être gagnée. Le président est perçu comme un va-t-en-guerre, comme un homme hostile à l'Union soviétique. Il vaudrait mieux qu'il dialoguât avec elle au lieu de la traiter de « criminelle. » Pour sa part, M. Trudeau se targue hautement de n'entretenir aucun parti pris à l'égard des États-unis et de l'URSS. Pour un partenaire à part entière de l'OTAN, cette neutralité à la Sirius déçoit et stupéfie: on se serait attendu à ce qu'il marquât plus de sûreté dans ses convictions!

Il y a toutefois gros à parier que ces exercices de voltige intellectuelle, qui ressortent plus de l'exhibitionnisme puéril que d'une conscience exigeante des responsabilités publiques, ne modifient pas la ligne adoptée par le gouvernement central. Nous devons reconnaître qu'elle est correcte, dans les circonstances, bien qu'elle ne doive susciter aucun enthousiasme, puisqu'elle résulte de pénibles contraintes de sécurité collective. Si nous n'avons pas choisi le monde où nous vivons, il serait imprudent de nous soustraire à ses inévitables servitudes.

## M. Albert Rioux (1899-1983)

---

par JEAN GENEST

Le 5 juin 1983, nous venons de perdre M. Albert Rioux. Il était devenu le doyen de la *Ligue d'Action nationale*, dont il avait été élu directeur à la séance du 27 novembre 1934, à l'âge de 35 ans. Il allait en devenir une des grandes figures. Qui était cet homme et pourquoi voulut-il faire partie de la Ligue d'Action nationale?

### La préparation

M. Albert Rioux est né en 1899, à Val Brillant (autrefois Cedar Hall), sur les rives du lac Matapédia, où il était entouré de quatre frères et trois soeurs.

Après un court séjour à Mont-Joli, sur la terre du grand-père, la famille s'installa à Sayabec, pour y cultiver 260 acres de terre. D'après Arthur Buies, la vallée était merveilleuse et pouvait nourrir 300 000 personnes. Ça, c'était le rêve. La réalité, ce fut le travail persévérant et, comme au Lac Saint-Jean, l'impression d'*ouvrir un royaume*, dans le Québec.

Comment le père de huit enfants put-il trouver tout l'argent nécessaire, pour assurer un cours classique et un cours universitaire à ses cinq fils et les plus hauts diplômes disponibles (à l'École de Saint-Pascal) à ses trois jeunes filles, cela reste un secret qui en dit long sur le courage et l'esprit de travail de cette génération.

Albert Rioux fit ses études au Séminaire de Rimouski. En 1921, il se retrouve à Sudbury, où il partage les luttes de la minorité franco-ontarienne et l'iniquité du Règlement 17. En 1924, il entre à la Faculté d'agriculture de Laval, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, où il décroche son baccalauréat en agriculture, puis une maîtrise, avec une thèse sur la comptabilité agricole. Dorénavant, tout ce qui intéressera la paysannerie de chez nous intéressera Albert Rioux. Il deviendra un chef de file de cette classe sociale et l'un de ses meilleurs représentants.

À 29 ans, soit en 1928, il marie Aline Mercier, cousine de Mme Adélard Godbout, et achète la ferme de son père. Il est

aussitôt élu président de l'*Union catholique des cultivateurs*, pour le diocèse de Rimouski. Au Congrès général qui suivit, il est nommé vice-président de l'UCC et président du Comité chargé de fonder le journal de l'UCC, *La Terre de chez nous*. Il fallait trouver un directeur, au journal. Il dénicha, en 1935, à l'Isle Verte, un diplômé des Hautes Études Commerciales, M. Gérard Filion, qui deviendra rédacteur, puis directeur de *La Terre de chez nous*, jusqu'en 1947. Le 8 juin 1938, Gérard Filion deviendra aussi directeur de la Ligue d'action nationale. Ses talents mis en lumière, c'est M. François-Albert Angers qui suggéra sa nomination comme directeur du journal *Le Devoir*, après la mort de M. Georges Pelletier.

La paroisse ayant été divisée en deux municipalités, M. Rioux devint, en 1931, maire du village de Saindon. Cette même année, il se présenta aux élections provinciales. C'étaient les grandes années de la crise: chômage partout, les cultivateurs sans crédit agricole, la classe agricole insuffisamment organisée, les exportations agricoles de la campagne à la ville à peu près nulles, une production sans planification, etc., bref, toutes les difficultés de l'agro-alimentaire sautaient aux yeux, excepté aux yeux des ministériels, qui ne voulaient pas engager d'argent dans un crédit agricole à bon marché.

Au Congrès de l'UCC, en 1932, Albert Rioux est élu président. Son salaire sera de \$2 500. Il ramasse toutes les résolutions passées depuis le congrès de 1924 et il trouve un programme: le crédit agricole, la colonisation, l'électrification rurale, les marchés agricoles, les caisses populaires, la relève des agronomes, l'organisation des bûcherons, le fonctionnarisme unilingue d'Ottawa, le drainage, les impôts, etc. Comme il l'écrit dans ses *Mémoires*: «L'exécutif me demanda de consacrer tout mon temps à activer ces dossiers.»

Il prit contact avec des situations révoltantes. Ainsi, sur 300 fonctionnaires que le ministère fédéral de l'Agriculture compte au Québec, plus de la moitié sont des Anglais unilingues, surtout dans les échelons supérieurs. Encore aujourd'hui, le ministère fédéral de l'Agriculture n'a que 10 pour cent de son personnel parmi les Canadiens-Français.

Il s'occupa de colonisation par la force des choses. En effet, 1929, c'est le début de la grave crise économique, où presque

tout est paralysé au Canada et au Québec. Le Québec trouve une solution positive, celle de fonder, de 1929 à 1939, plus de cent paroisses, où s'établiront plus de 100 000 Québécois. Puis, il organise les bûcherons, dont le bien-être social et les salaires seront défendus par nul autre que M. Jean Lesage, alors jeune avocat de Québec. L'UCC forma l'Union des bûcherons, qui améliora rapidement le sort des travailleurs de la forêt. Puis, dès 1934, il lança une compagnie d'assurance en faveur des cultivateurs. Ce fut la Mutuelle-Vie de l'UCC, qui deviendra Les Coopérants, aujourd'hui fusionnée avec la Coop-Vie, au 333, est, rue Saint-Antoine, à Montréal. Cette compagnie d'assurance représente aujourd'hui près de cinq milliards d'assurances.

Voilà l'homme qui, à 35 ans, entra comme directeur à la Ligue d'Action nationale. Expérience variée, contacts organisationnels avec des groupes importants de tout le Québec, une absence d'esprit de parti assez rare à cette époque et un programme à courte et longue échéance. Bel homme, parfait gentilhomme, orateur facile, adroit et jamais blessant, il vit dans la Ligue un moyen de promouvoir ses idées. *L'Action nationale* lui ouvrit ses pages et chacun de ses articles, bien documenté, obtenait un large rayonnement.

## Les années de la maturité

Un problème pratique l'absorbe: le marketing des produits agricoles. L'enquête fédérale Stevens, de 1933, l'a averti sur l'empoigne des grandes entreprises sur le marché agro-alimentaire. Il ne voit que deux solutions pour le Québec: la coopération (idée prise à *L'Action nationale* auprès de M. Esdras Minville et de M. François-Albert Angers) et l'Office des marchés, qui verra le jour en 1956. La Coopérative fédérée, devenue une coopérative véritable, accepte les syndicats coopératifs de l'UCC et devient, au Québec, une très grande force des cultivateurs, capables aujourd'hui de lutter contre les géants internationaux de l'agro-alimentaire. Nos coopératives agricoles atteignent, actuellement, les deux milliards de dollars.

Avec cette expérience, il n'est pas surprenant que la Commission Tremblay lui ait demandé son avis sur le problème agricole. Cet avis de 1956 est devenu une annexe extrêmement

intéressante sur la situation de l'agriculture et sur son importance pour un pays comme le Québec. Il faudrait publier en volume cette annexe brillante et fouillée. Dans la publication de ses nombreux articles, M. Rioux rencontra souvent la partisanerie des journaux. Ainsi *Le Soleil* du temps lui refusa des articles qui n'allaient pas assez dans le sens du Parti libéral. Aussi, *L'Action nationale* devint-elle une tribune pour cet esprit libre et entièrement consacré aux meilleurs intérêts de la nation franco-québécoise.

Il faillit être élu député en 1935, avec M. Duplessis, mais, battu dans Saint-Hyacinthe, Duplessis lui offrit le poste de sous-ministre de l'Agriculture, au salaire de \$6 000 par année. Avec le prestige de ce poste, ses idées reçoivent un élan formidable. Ainsi, il lança le Mouvement des coopératives Desjardins dans l'assurance, dont l'Assurance-Vie Desjardins qui, à elle seule, représente plus de seize milliards d'assurances.

Son activité devint multiforme: le crédit agricole, la formation des futurs agronomes, l'Aide à la jeunesse, la classification des sols, le Jardin botanique de Montréal, l'électrification rurale et mille autres sujets importants.

En ce domaine, M. Rioux devint vite un spécialiste. C'est lui, entre autres, qui sut promouvoir, pour les agriculteurs, les coopératives d'électricité. À la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, il présenta une thèse de doctorat, en 1942, sur ce sujet. Le Québec connut une trentaine de coopératives d'électricité. Il aurait pu en connaître des centaines. Mais l'Hydro-Québec les nationalisa toutes en 1965, l'année même où M. Rioux fut mis à sa retraite.

C'est par le biais de l'agriculture que M. Rioux arriva à la conclusion que l'indépendance était nécessaire au Québec: «Après cent quinze ans d'expérience, il faut admettre que la Confédération fut un marché de dupes pour les Canadiens-Français... Seul un Québec souverain peut être un partenaire possédant, en tous domaines, des droits égaux, au lieu d'être toujours à la merci d'un gouvernement fédéral et de neuf provinces de langue et de culture différentes.»

En raison de sa compétence, le Service administratif canadien outremer (SACO) lui offrit des tâches à l'étranger, dans le

Tiers-Monde, comme au Liban, en Algérie et en Tunisie. Il aime beaucoup ces années de retraite passées à étudier les problèmes des autres et à les conseiller dans la plus grande objectivité. Il aime beaucoup, aussi, les pays visités et il en parlait avec la plus grande sympathie.

### La rencontre du seigneur

En 1977, il dut subir une opération à coeur ouvert. Il s'en releva suffisamment pour accomplir encore le voyage Québec-Montréal et être présent à toutes les réunions de *L'Action nationale*, où il était admiré et choyé comme le doyen.

Puis apparut le cancer. Il lutta jusqu'au 5 juin 1983. Cet homme droit, qui a tant fait pour son Québec, était aussi un homme de grande foi. C'est lui qui a écrit: «Qu'est-ce qui m'attend après le saut dans l'inconnu? Personne n'est venu nous dire ce qui se passe au-delà de la mort. Seule la religion nous fournit des explications qui calment nos inquiétudes et comblent notre désir d'immortalité. Elle oriente les décisions et les actes des individus. Elle donne aux nations l'ardeur de vivre, de se multiplier, de se dépasser.»

Un jour, il demanda à un vieil oncle de 93 ans s'il priait parfois. Celui-ci répondit: «Jamais! Mais je parle à Dieu et il me répond!» M. Rioux est un de ces hommes qui aurait aimé connaître l'indépendance du Québec, en attendant la Patrie éternelle. Puisse le bon Dieu le récompenser en répondant à ses deux demandes. Pour nous, il reste un homme à la fois grand par l'accomplissement de la vie et grand par l'exemple de sa foi.

revue  
**critere**

Revue publiée par la Société de publication Critère inc., avec l'aide du Ministère de l'Éducation du Québec, du fonds F.C.A.C. du gouvernement du Québec et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

**Comité de rédaction:**

Roger Sylvestre, directeur, Guy-H. Allard, Claude Gagnon, Jean Proulx, Jean Stafford.

**Dernières parutions:**

No 32: *Religion et culture*, automne 1981, 278 p.

No 33: *Familles d'aujourd'hui*, printemps 1982, 275 p.

No 34: *L'après-crise économique et sociale*, automne 1982, 175 p.

No 35: *L'après-crise culturelle et politique*, printemps 1983, 286 p.

**Secrétariat et administration:**

Jacqueline Davignon, Pierrette Gingras,

Revue Critère, Collège Ahuntsic,

9155, rue Saint-Hubert, Montréal, H2M 1Y8

Tél.: 389-9068

# REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

fondée en 1947  
par Lionel Groulx

4 forts numéros  
par année

---

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

NOM .....

ADRESSE .....

Abonnement régulier (comprenant la cotisation de membre de l'IHAF)	<b>\$20.00</b>
Abonnement étudiant (avec pièce justificative — comprenant la cotisation de membre de l'IHAF)	<b>\$10.00</b>
Abonnement institutionnel (sans cotisation de membre)	<b>\$20.00</b>
Abonnement de soutien	<b>\$40.00</b>

**REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE,**

261 avenue Bloomfield, Montréal, Qué.

H2V 3R6

Tél.: 271-4759

*Toronto refuse d'accorder à Filion un procès  
en français*

Le Devoir, 2 juin 1977.

## Dossier Gérard Filion

---

par JEAN-D. ROBILLARD

Nous aurions pu, dans les articles précédents, donner des détails, procéder à une étude longitudinale dans la plupart des cas cités; nous avons opté pour l'énumération, le cumul des faits. Aujourd'hui, cependant, nous présentons un exemple parmi bien d'autres de la plus totale indifférence pour ne pas dire plus, manifestée par le Canada anglais à l'égard du bilinguisme.

### 1- Il était une fois...

**1977, 2 juin:** M. Filion écrit à M. McMurtry, procureur général de l'Ontario: À titre de citoyen canadien, accusé par le gouvernement de mon pays, je réclame le droit d'être jugé en français par un tribunal composé d'un juge parlant français et de douze jurés de langue française. Je refuse d'admettre qu'il puisse exister en ce pays deux catégories de citoyens: soit une catégorie de citoyens de première classe, de langue anglaise, ayant le droit d'être jugés par leurs pairs dans les dix provinces canadiennes, et une catégorie de citoyens de deuxième classe, de langue française, à qui on refuse un droit aussi fondamental en dehors des frontières de la réserve québécoise.

Le procureur général refuse d'accéder à la demande de M. Filion. «S'il devait en être ainsi, écrit Gérard Filion, je serai victime de plusieurs injustices graves.»

**10 juin 1977:** M. Keith Spicer, commissaire aux langues officielles, remet à la presse un communiqué. Il fait remarquer la lenteur de l'Ontario à réaliser la promotion des deux langues officielles. Pourtant, cette province désire jouer un grand rôle pour renforcer l'unité nationale. Quand vient le temps de passer aux actes...

**7 juillet 1977:** M. McMurtry donne une conférence de presse. Il réitère son refus d'accorder un procès en français à Gérard

Filion. Il avoue l'impossibilité d'assurer que les procédures puissent se dérouler en français à la cour suprême de Toronto.

**8 juillet 1977:** Me Jacques Bellemare, procureur de Gérard Filion, formule au journal *Le Devoir* le commentaire suivant, au sujet de l'affaire Filion: Il ne m'apparaît pas que justice sera rendue à Gérard Filion devant un jury anglophone de Toronto, à cause notamment du degré élevé d'intolérance de ce secteur de la population à l'égard des Canadiens-Français.

Me Bellemare rappelle qu'il était à Toronto pour l'enquête préliminaire de son client, lorsque les spectateurs du *Maple Leaf Garden* avaient conspué le chant du *O Canada* en français, pour la série internationale de hockey.

Me Bellemare trouve arrogant aussi le geste posé par M. McMurtry, qui a donné une conférence de presse à Montréal, avec l'aide d'un interprète francophone, pour dire que certaines causes peuvent maintenant être instruites en français dans certains districts judiciaires de l'Ontario.

Me Bellemare ajoute: La G R C vient au Québec, fait ses enquêtes, monte ses dossiers et passe ensuite par-dessus la tête du procureur de la province, ne consulte pas le solliciteur général du Canada, pour aller porter ses éléments de preuves à Toronto. De la même manière, la G R C cache des éléments de preuve qui permettraient des poursuites au criminel dans les tribunaux du Québec afin de protéger les témoins qu'elle entend utiliser à Toronto.

Voilà un autre coup bas de la G R C à l'endroit du Québec et des Canadiens-Français. C'est le monde à l'envers: les anglophones du Québec obtiennent un procès en anglais et Gérard Filion ne peut être jugé en français!

**août 1977:** Procès en anglais seulement:

- 1- où sont les chantres de la liberté?
- 2- cette décision soulève la colère du Barreau et celle d'une grande partie de la population québécoise;
- 3- pourquoi ce qui est permis au Québec ne pourrait-il l'être réciproquement en Ontario et même dans tout le Canada?
- 4- ainsi, un citoyen canadien parlant l'une des langues officielles ne peut être jugé dans sa langue en Ontario!

**23 août:** Le procureur général de l'Ontario, Roy McMurtry, rejette, dans un communiqué, la demande du Barreau, à savoir: la rencontre de représentants des gouvernements fédéral, ontarien et québécois pour discuter de l'usage du français devant les tribunaux de l'Ontario. Il ne veut plus parler de l'affaire Filion. L'enquête préliminaire a duré 13 mois et s'est déroulée uniquement en anglais. C'est clair.

**6 septembre:** Le juge William Parker décide de remettre le procès de Gérard Filion *sine die*. Il faut attendre le 4 octobre, à l'ouverture de la session d'automne du plus haut tribunal du pays. Si Roy McMurtry avait accepté des procès distincts pour les chefs d'accusation, Gérard Filion aurait pu subir son procès en français dans la ville d'Ottawa, à la cour provinciale de l'Ontario... mais ce fut un NON!

**1978, 13 février:** Le juge William Parker, de la cour supérieure de l'Ontario, rejette la requête de Gérard Filion pour un procès bilingue à Ottawa: « Cette cour a déjà été assez utilisée comme tremplin politique. » Voilà la réponse de l'anglophone, quand on demande de mettre en pratique les vœux pieux faciles et peu compromettants. La demande d'un procès en français à Toronto est refusée par le procureur général de l'Ontario, Roy McMurtry. La demande d'un procès bilingue à Ottawa est refusée par le juge William Parker; la raison invoquée: l'article 127 du *Judicature Act* de l'Ontario spécifie que l'anglais est la langue des tribunaux, dans cette province.

**14 février:** Claude Ryan, lors d'un débat-midi à l'Université Laval, dénonce le traitement fait à Filion en Ontario; il est indigné: « Je déplore vivement qu'après plus d'un siècle de Confédération, la province de l'Ontario, voisine du Québec, et abritant des centaines de milliers de francophones, ne soit pas encore capable d'accorder un procès dans sa propre langue à un citoyen canadien. » Le procès se déroulera en anglais, à Toronto.

**16 février:** Michel Roy écrit en éditorial dans *Le Devoir* que Francis Fox du gouvernement fédéral a admis qu'un citoyen canadien devrait être partout jugé dans la langue officielle de son choix.

**16 septembre:** Léopold Lizotte dans *La Presse* écrit un article intitulé: « Pourquoi ne pas avoir choisi le juré bilingue? » La

question reste sans réponse. Les nombreuses discussions à ce sujet n'ont rien changé et Gérard Filion semble en avoir pris son parti. Ce qui est surprenant, c'est que sur une dizaine de milliers de bilingues de la grande agglomération torontoise, aucun n'a pu se faufiler dans le jury. Tous ont été éliminés, avant que les vérificateurs aient pu se prononcer sur leur impartialité possible. «Je crois qu'on finira par oublier l'expression: être jugé par ses pairs.»

2- Pendant ce temps, ici, dans les tribunaux du Québec, quels services reçoivent les anglophones?

**1977, 2 juin:** *Le Devoir* nous relate que M. McMurtry avait écrit à M. Filion qu'il «ne croit pas qu'un homme d'affaires de langue anglaise, habitant l'Ontario et qui serait jugé au Québec par un juge et des jurés de langue française, ne serait pas traité avec égalité et impartialité par ce tribunal québécois. Il en sera ainsi pour M. Filion, jugé en Ontario.»

À cela, Gérard Filion répond: «Cette situation ne se produit jamais parce qu'il existe depuis 110 ans au Québec des tribunaux de langue anglaise au civil et au criminel pour disposer des affaires de langue anglaise. Votre homme d'affaires Ontarien de langue anglaise serait jugé au Québec par un juge et un jury de langue anglaise et toutes les procédures se dérouleraient en anglais.»

«Je réclame la réciproque, donc, être traité comme vous le seriez chez nous. Si c'est impossible, je persiste à affirmer que je suis traité dans mon pays comme un citoyen de deuxième classe.»

**10 juin:** «Quand on sait qu'au Québec, tout individu a la possibilité de subir son procès en anglais ou en français, il devient hasardeux de critiquer les efforts des Québécois en vue de promouvoir le français comme langue normale des communications dans leur province.» (Keith Spicer).

**7 juillet:** On peut lire dans *Le Devoir* que le Barreau du Québec, par l'intermédiaire du bâtonnier, Me Viateur Bergeron, expédie aux ministres de la justice de l'Ontario et du Québec un télégramme les invitant à se rencontrer dans les plus brefs délais, afin d'assurer un procès en français à Gérard Filion. «L'accusé doit être jugé par des gens qui comprennent sa langue;

c'est une question de droit fondamental. Il semble qu'au Québec ce problème ait été traité des centaines de fois sans que personne ne se plaigne du traitement reçu, à cause d'une question de langue française ou de langue anglaise.»

**août:** La loi 101 précise que c'est le français que l'on doit utiliser dans les tribunaux du Québec; cette loi laisse cependant aux accusés la possibilité d'être jugés en anglais. On se rappelle tout le chialage que cela a provoqué de la part de nos concitoyens anglophones et pourtant, pour le cas Gérard Filion...

**1<sup>er</sup> septembre:** Michel Roy, dans *Le Devoir*, commente dans un éditorial, l'affaire Filion; il termine en donnant un exemple de la facilité avec laquelle, au Québec, on répond aux demandes anglophones dans ce domaine: Rick Jodzio, joueur de hockey de Calgary, accusé d'avoir blessé Marc Tardif au cours d'une joute, demande jury de langue anglaise et juge comprenant l'anglais. Il ne vient même pas à l'esprit de personne de refuser une telle demande, même si le procès se déroule dans une ville (Québec) presque entièrement francophone. Voilà la différence!

**1978, 16 septembre:** Léopold Lizotte écrit dans *La Presse*: «... le Québécois qui est jugé hors sa province devrait donc être assuré d'être lui aussi favorisé par ces facteurs proprement humains, tout autant que le gars des Maritimes qui peut facilement obtenir un procès tout anglais à Montréal avec un jury exclusivement anglophone.»

Mais cela pourrait trop s'apparenter au «fair play», une expression peut-être, elle aussi, en train de devenir caduque.

### 3- Jamais on a eu droit à autant de promesses...

**1977, 27 août:** Me Viateur Bergeron, bâtonnier du Québec, avoue que M. Filion n'aura finalement pas droit à un procès en français; pourtant, «c'est pour nous une question de principe, celui au nom duquel tout citoyen canadien devrait pouvoir subir son procès dans sa langue partout au Canada.» Des souhaits, toujours des souhaits. En attendant, c'est encore le Québec qui fait le dindon...

**30 août:** Roy McMurtry promet que d'ici deux ans le système judiciaire de l'Ontario sera bilingue et cela, à tous les niveaux; mais pour le moment, Gérard Filion ne pourra bénéficier d'un

procès en français à Toronto en septembre prochain; d'ailleurs, le procureur général ne croit pas qu'il serait dans l'intérêt de la justice que le procès de M. Filion se déroule en français. N'oublions pas qu'une loi de 1867 qui est encore en vigueur stipule que seul l'anglais est la langue des tribunaux, en Ontario. Le bilinguisme, encore une fois, c'est pour le Québec.

**1<sup>er</sup> septembre:** Michel Roy dans *Le Devoir* commente, dans un éditorial, l'affaire Filion. M. Roy trouve pour le moins étrange que l'Ontario, si volubile quand il s'agit de promesses (les tribunaux seront bilingues d'ici deux ans à tous les niveaux), ne puisse passer immédiatement aux actes.

Même si l'on promet (encore!) la traduction simultanée, ce n'est pas répondre «aux demandes légitimes de M. Filion».

**1978, 16 février:** Le bâtonnier du Québec, Viateur Bergeron, constate, dans un communiqué, avec beaucoup de déception, que ni le gouvernement ontarien, ni le gouvernement fédéral n'ont pris «les mesures nécessaires pour assurer à tout justiciable francophone le droit de subir son procès en français en Ontario.»

On avait pourtant promis, dans le discours du Trône, d'amender le code criminel. Encore une fois, des promesses.

Me Bergeron continue en disant qu'il n'appartient pas au Barreau de critiquer la décision du juge qui a refusé à Filion d'être jugé dans sa langue maternelle... il n'en demeure pas moins que des accommodations étaient et sont encore possibles, sans que la justice en souffre.

#### 4- ...qui sont encore bien loin de la réalité.

Les années se sont écoulées; a-t-on donné suite aux promesses? Voyons de plus près:

**1979, 13 octobre:** M. Davidson, député néo-démocrate, fait savoir à *La Presse* que quiconque, en Ontario, désire obtenir une copie anglaise d'un projet de loi touchant le domaine ouvrier, n'a qu'à déboursier 35 cents en s'adressant à un comptoir de ce gouvernement provincial. Par contre, il a constaté que celui qui désirait la version française de cette loi devait payer 1,00 \$.

**1980, 7 janvier:** Robert Décary nous parle dans *Le Devoir* de la justice ontarienne; il écrit: «Les décisions rendues, à la mi-

décembre, par la Cour suprême du Canada, dans l'affaire de la loi 101 et dans l'affaire Forest, ont mis en évidence l'inégalité du traitement que la constitution du pays réserve à ses minorités et, surtout, le peu de cas que cette même constitution fait des droits des Franco-Ontariens qui, ne bénéficiant d'aucune protection constitutionnelle, ne peuvent espérer qu'un jugement de la sorte vienne les aider.»

Robert Décary continue: «Il est ironique de constater qu'un Franco-Ontarien doit commettre un crime s'il veut s'assurer d'avoir le droit d'exiger que sa cause soit entendue en français. Par contre, les tribunaux ontariens refusent de reconnaître, à moins qu'il n'y ait une traduction, un testament rédigé en français!»

**11 septembre:** *La Presse canadienne* communique au *Devoir* que «Davis fait marche arrière sur les droits linguistiques.» En effet, le premier ministre ontarien s'est opposé aux projets fédéraux de rendre l'assemblée législative bilingue. On sait que les documents de cette assemblée ne sont pas publiés en français et qu'il n'existe aucun service d'interprétation.

**20 septembre:** Claude Turcotte raconte dans *Le Devoir* que Gérard Lévesque, secrétaire général de l'Association canadienne-française de l'Ontario, réclame de meilleurs services administratifs et judiciaires pour les Franco-Ontariens. Tout récemment, il enfreint un règlement de stationnement. Le juge le trouve coupable et le condamne à payer 12 \$ d'amende. M. Lévesque propose alors de payer 4 \$ par année pendant les deux premières années et le dernier 4 \$, lorsque les accusations de la Cour seront bilingues. Le juge sursaute, s'impatiente et dit: «C'est 12 \$ tout de suite ou la prison!»

**3 octobre:** Patricia Dumas cite William Davis dans *Le Devoir*: «L'Ontario n'accepte pas la proposition du gouvernement du Canada d'étendre l'article 133 de la présente constitution à l'Ontario, l'obligeant à adopter le bilinguisme dans la Législature, ses cours et autres institutions.» Ce à quoi sont déjà tenus le Québec et le Manitoba. (Lise Bissonnette, *Le Devoir*, 21 octobre, 1980.) De plus, ce refus vide de sa substance la réponse promise par les forces du NON. (Paul Longpré, *La Presse*, 25 octobre, 1980.)

**13 novembre:** Pierre Roberge dans *Le Devoir* écrit que M. Richard Hatfield a accusé le mois dernier, à New-York, le gouvernement de l'Ontario d'avoir induit les Québécois en erreur durant la campagne référendaire, en promettant un fédéralisme renouvelé, alors que M. William Davis n'aurait eu «aucune intention véritable» d'accorder des services en français aux Franco-Ontariens.

**1981, 17 février:** Ronald Rudin, professeur au département d'histoire de l'Université Concordia au campus Loyola, écrit dans *Le Devoir* que l'acceptation de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique obligerait la province de l'Ontario à entériner l'usage du français et de l'anglais dans ses cours de justice et au Parlement. Or, le premier ministre Davis continue de toujours opposer un NON catégorique.

**16 mai:** Yves Saint-Denis écrit dans *La Presse* que les procès civils en français ne sont pas encore garantis en Ontario.

**1982, 1<sup>er</sup> avril:** Aujourd'hui, *la Presse Canadienne* nous apprend que le Toronto métropolitain devient officiellement bilingue. Est-ce là un poisson d'avril? En tout cas, dans le même envol on nous annonce que la Ville-Reine n'est aucunement prête à offrir des services complets en français à ses 60 000 francophones et rien n'indique quand la métropole canadienne sera en mesure d'offrir de tels services.

Les hauts fonctionnaires responsables de la mise en application du décret à Toronto affirment que la plupart des ministres fédéraux ne pourront rencontrer la date limite fixée par le Conseil du Trésor, qui était le 1<sup>er</sup> avril.

83% des Franco-Ontariens devraient avoir le droit de subir un procès en français devant les tribunaux de toutes les instances de cette province. Depuis 1976 qu'on le promet... et même encore aujourd'hui. Sudbury a une population d'environ 35% francophone et pourtant, si l'on tient compte que 35% des personnes comparissant en Cour criminelle sont des francophones, seulement 2% des procès se tiennent dans cette langue. Voilà comment les promesses masquent la réalité.

**28 avril:** On cherche des excuses. Le ministre de la Justice de l'Ontario, M. Roy McMurtry, déclare, lors d'une réunion de conservateurs à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, qu'«il est

difficile d'obtenir l'appui nécessaire pour multiplier les services publics en français en Ontario, parce que le fédéral essaie d'étendre le bilinguisme avec rigidité et autorité.» Allons donc!

**11 mai:** Dans *Le Devoir*, on titre: «Le français à Toronto accuse un long retard sur l'échéancier» ... prévu pour fournir des services en langue française. Mme Anne-Marie Couffin, directrice du Conseil des organismes francophones du Toronto métropolitain, qui représente 52 organisations de la région, précise que malgré les directives, bien peu de choses ont changé. Sans commentaires.

**16 août:** Mme Janet Ecker, porte-parole du premier ministre ontarien, M. William Davis, confirme l'existence d'un projet de loi destiné à assurer des services en français à la population francophone de l'Ontario; mais ne nous emballons pas: du même souffle elle ajoute que cela ne signifie pas pour autant que l'Ontario s'apprête à modifier sa politique linguistique, pour ce qui est de la Justice.

**26 octobre:** Le Commissaire aux langues, Max Yalden, affirme que les services en langue française en Ontario sont essentiellement de second ordre, particulièrement pour ce qui est de la Justice. «Le progrès est d'une lenteur déconcertante sur tous les fronts et c'est un fait bien connu qu'il y a une forte résistance à un bilinguisme plus poussé en Ontario.» Et les promesses qu'on nous faisait...

### Conclusion:

«Comme à l'accoutumée, nous avons été roulés.» (Roger Duhamel, *Information Nationale*, avril 1982) ... et la farce du bilinguisme se poursuit en parfaite quiétude, dans le meilleur des mondes.

## LES NUMÉROS SPÉCIAUX DE L'ACTION NATIONALE

Nombre Prix

**50 ANNÉES DE NATIONALISME POSITIF** Synthèse de nationalisme canadien-français de 1917 à 1963. 260 pages. \$1.50.

**LIONEL GROULX, PTRE.** En 1978 on fêtera le centenaire de sa naissance. Seul volume sur la vie et son travail. Études de: Angers, Arès, Allen, Barbeau, Brunet, Blais, Frégeault, Lacroix, Rémillard, Dionne, Tétreault, Genest 1968, 288 pp. \$5. Volume indispensable et très actuel. Illust.

**TOUTE LA PENSÉE DE BOURASSA SUR LE SÉPARATISME!** Lettres et textes de Bourassa sur le séparatisme. Angers et Nish. 158 pages, \$1.00. Pour travail historique.

**LES SUBVENTIONS FÉDÉRALES AUX UNIVERSITÉS, FAVEUR? PIÈGE?** Arès, Allen, Angers, Brunet, Filion, Laporte, Laurendeau, P.-E. Trudeau, 1957, 135 pages, \$1.00.

**LA CHARTE DE VICTORIA, FIN DU FÉDÉRALISME?** Angers, Arès, Berner, Brunet, Laplante, Claude Morin, Jacq.-Yvan Morin. 1972. 148 pages, \$1.50.

**ESDRAS MINVILLE (1896-1975)** — par Angers, Arès, Gagnon, Létourneau, Harvey, etc. 188 pages, 1976, \$5.00. Illusté.

**LA BATAILLE DES COMMUNICATIONS.** Le drame de la centralisation fédérale et du peu de flexibilité de son fédéralisme. 1976, 160 pages, \$3.00.

**LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU CANADA FRANÇAIS** (3 vols dont celui de février 1968 est épuisé)

I — Exposés de base et documents de travail, nov. - déc. 1967, 275 pages, \$3.00

II — Assises nationales, mai-juin 1969, 640 pages, \$7.00

**LA LANGUE FRANÇAISE. ASPECTS CONSTITUTIONNELS, POLITIQUES ET CULTURELS.** par Angers, Arès, Beaupré, Castonguay, Dorion, Godin, Laurion, Pépin, Renaud, 1975, 172 pages, \$2.00.

**L'ÉDUCATION NATIONALE.** Mémoire de SSJB de Montréal à la Commission Parent. Enquête sur le problème national des Québécois francophones. 1962, 180 pages, \$1.50.

**POUR UN QUÉBEC CLAIREMENT ET DÉFINITIVEMENT FRANÇAIS,** par Angers. DOCUMENT majeur sur la langue au Québec. 1977 \$1.50

**LE TERRITOIRE DU QUÉBEC.** Dossier sur Hull, le port de Montréal, les parcs fédéraux, le Labrador, Mirabel et le sol agricole. Avril 1977. 104 pages, \$2.00

**AUJOURD'HUI L'ACADIE.** Où en est l'Acadie? Et si le Québec se sépare? Universitaires et penseurs acadiens se penchent sur leur futur. La meilleure synthèse sur l'Acadie actuelle. Nov. - déc. 1977. 180 pages. \$3.00.

**L'ACADIE AUX ACADIENS** 180 p. \$3.00

**LE RÉFÉRENDUM,** juin 1979, 22 p. \$6.

John Grube: **BÂTISSEUR DE PAYS,** 1981, 250 p. \$12.

F.-A. Angers: **POUR ORIENTER NOS LIBERTÉS,** 280 p. \$5.

82, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal, H2X 1X3

## L'économie ouvrière israélienne — II

# Applications possibles au Québec

---

par MARCEL LAFLAMME,  
directeur de l'Institut de recherche et  
d'enseignement pour les coopératives,  
Université de Sherbrooke.

Après avoir fait une description sommaire du modèle israélien, essayons d'en dégager des pistes d'application pour le Québec. Notre approche se veut multidimensionnelle, abordant différents aspects de la réalité: valeurs, structure économique, variables comportementales et éléments idéologiques.

Plus spécifiquement, nous pensons que les éléments suivants pourraient être importables, du moins en partie, au Québec:

- \* un sain nationalisme;
- \* un syndicalisme entreprenant;
- \* un mouvement coopératif diversifié;
- \* une démocratie industrielle et économique;
- \* un mode de vie réaliste;
- \* une social-démocratie équilibrée.

### I Un sain nationalisme

La section 2.1 fait part de la conscience nationale qui anime le peuple juif en Israël, dont la souveraineté fut acquise en 1948. La nation juive est dynamisée par un vouloir-vivre collectif. Une communauté de race, de culture, d'histoire et de religion consolide les liens de solidarité. La promotion de la langue hébraïque, le patriotisme et l'attachement à la mystique du judaïsme polarisent les destinées du peuple et en évitent l'effritement en des directions anarchiques.

La puissance économique de la nation s'est d'abord édifiée par l'agriculture et la mise en valeur du secteur primaire. Au niveau des diverses branches du secondaire et du tertiaire, le peuple essaie de s'organiser pour que le travail soit dirigé par

les nationaux et qu'il fructifie pour eux. La défense du pays a aussi pour effet de raffermir la cohésion interne. Sur son territoire et sur les zones administrées, Israël utilise une approche de modération et de respect des minorités. Finalement, un indicateur pertinent à l'affirmation de la nation est celui de l'originalité et de la richesse au niveau de la production littéraire, de l'art, de la musique et de la culture en général.

Au Québec, des ajustements restent à compléter, afin de refaire les synthèses harmonieuses entre notre passé et notre avenir, entre l'individualisme et le bien commun, entre le social et l'économique, entre le progrès et la qualité de vie, entre le temporel et l'Infini...

## II Un syndicalisme entreprenant

Les sections 3.1 et 4.1 indiquent que la Histadrout, tout en exerçant un rôle revendicatif, appuie davantage ses efforts sur une approche constructive visant à édifier une nation libre, juste et forte.

En canalisant et en contrôlant une partie de l'action économique, le syndicat enrayer la mise en branle de certains processus de désorganisation sociale. Au nom des travailleurs, la Histadrout exprime son génie d'organisation en administrant des entreprises telles que:

- la Société «Koor», englobant 36 entreprises et employant 10 000 travailleurs dans les secteurs de la chimie, des métaux, de l'électronique, etc.;
- la Société «Soleh Boneh» active dans le bâtiment et la construction de route (plus de 19 000 employés en 1979);
- la Société «Teus» qui a créé 20 entreprises pour les agglomérations situées sur les territoires en développement;
- la banque Hapoalim qui regroupe 300 succursales...

Au Québec, la dégradation du climat social s'explique largement par le fait que les travailleurs et les consommateurs sont absents des pouvoirs décisionnels en matière économique. Les syndicats doivent établir un front de ce côté, en essayant de faire une percée vers l'instauration d'une société démocratique de développement valorisant les pouvoirs de la base.

### III Un mouvement coopératif diversifié

En Israël, la conscience coopérative est très développée et les militants ont, selon l'expression de Charles Gide, une aspiration à la coopérativisation totale de l'économie. Dans leur désir d'instaurer un régime social équitable, les pionniers débouchèrent rapidement sur le développement macro-coopératif à travers l'intercoopération. Maintenant, la chaîne coopérative va du rural à l'urbain par des conquêtes substantielles dans les secteurs primaires, secondaires et tertiaires.

Le mouvement coopératif industriel s'enclenche au niveau des industries kibboutziques, qui comptent plus de 300 usines et regroupent en 1979 environ 14 000 personnes. La majorité de ces industries sont concentrées dans les secteurs suivants: métallurgie et imprimerie, bois et meubles, matières plastiques, caoutchouc et alimentation. Ensuite, 13 entreprises régionales détenues par les kibboutzim et les moshavim exploitent 170 usines, qui comptent 6 200 travailleurs. Ces usines offrent des services supplémentaires aux entités locales: mise en conserve, entreposage, laiterie, services d'ordinateur, etc. Au plan urbain, les coopératives de production et de services comptent plus de 21 000 travailleurs, qui se répartissent dans plus d'une dizaine de branches industrielles: métallurgie, transport, bois, papier, textile, vêtement, boulangerie, médicaments, savons, etc. Les coopératives de services, au nombre d'une cinquantaine, touchent à des secteurs comme la culture, la santé, la buanderie, la restauration et l'hôtellerie, la réparation d'automobiles, etc. Les Israéliens ont fait la démonstration que la coopération peut s'implanter dans la plupart des secteurs économiques. Cette vaste coopérativisation élargit la démocratie économique, décentralise la structure industrielle au niveau des localités et des régions et augmente la qualité de la vie.

### IV Une démocratie industrielle et économique

La participation des employés à la gestion et aux bénéfices de l'entreprise constitue l'une des grandes préoccupations des pays industrialisés. En effet, le drame de la civilisation industrielle contemporaine renvoie à la dégradation du climat social, parce que patronat et syndicat ne s'en tiennent qu'à la satisfac-

tion des besoins primaires du travailleur, sans déborder sur la réalisation des besoins supérieurs tels que la dignité, la responsabilité, la considération, le perfectionnement et l'accomplissement.

En Israël, les kibboutzim, les moshavim, les usines kibboutziques et les coopératives de production constituent plus de mille organisations autogérées par les membres-travailleurs. En outre, près d'un millier de coopératives de consommation, de services, de finance et de logement sont autogérées par les membres-usagers. Finalement, dans les sociétés administrées par la Histadrout, la participation des employés est favorisée de la façon suivante. Premièrement, en termes de démocratie économique, ces entreprises sont possédées par l'ensemble des travailleurs affiliés à la Histadrout. Chaque employé est co-proprétaire d'entreprises quasi inaliénables. Deuxièmement, au niveau des usines, la participation peut s'exercer au moyen de comités d'entreprise et/ou une représentation au conseil de direction. Ces mécanismes favorisent de nouveaux rapports direction-employés, sur les lieux de travail. L'ouvrier n'est pas seulement un salarié: c'est un partenaire associé à la communauté de travail. De plus, au plan sociétal, l'économie ouvrière donne le ton et l'exemple, de sorte que les secteurs privés et étatiques s'en inspirent, afin d'humaniser et de démocratiser le fonctionnement de leurs entreprises.

## V Un mode de vie réaliste

En favorisant l'esprit de lucre et de jouissance, le système capitaliste entraîne une décadence morale qui mine les fondements de la paix sociale. Un des défis les plus fondamentaux du projet québécois consiste à dénouer les multiples modes d'asservissement populaire: publicité mensongère, gadget, pollution, gaspillage, travail aliénant, colonialisme interne...

Pour sa part, l'économie ouvrière israélienne se veut davantage au service de l'homme, à cause de son échelle de valeurs sous-jacente: importance à l'agriculturalisme, la non-exploitation d'autrui, retour à la nature et à la vie simple, sens des responsabilités pratiques, pragmatiques et utilitaires, poursuite du bien commun plutôt que la frénésie de consommation... L'économie ouvrière modère les influences inhibi-

trices de la bureaucratie gouvernementale et les marges abusives de profit du secteur privé. Aussi, elle évite l'accaparement excessif des richesses par une petite minorité. Finalement, elle constitue une voie privilégiée pour transposer au plan économique les *patterns* socio-culturels allant dans le sens de l'entraide, de la fierté, de l'initiative et du respect d'autrui. «Israël voit se lever par dizaines de milliers d'exemplaires un nouveau type d'hommes imbu d'idéal et de mystique, travaillant de ses mains, en toute solidarité, afin de se suffire à lui-même et de construire Sion<sup>1</sup>.»

## VI Une social-démocratie équilibrée

La social-démocratie israélienne constitue peut-être l'un des modèles par excellence existant actuellement: cette société repose notamment sur un certain équilibre de forces entre les cinq principaux partenaires sociaux: État, Patronat, Syndicat, Travailleurs et Consommateurs. À l'intérieur du libre jeu des mécanismes du marché, la dynamique des différents acteurs encourage les prises de décisions, qui vont de façon générale dans le sens des intérêts collectifs. En conséquence, la nation, dans son oeuvre d'édification, évolue dans un contexte de paix sociale interne.

De façon plus spécifique, la social-démocratie israélienne se fonde sur les cinq caractéristiques suivantes:

1. économie mixte, dont le secteur ouvrier et coopératif exerce un rôle fondamental: voie intermédiaire entre la trop grande concentration du capital et l'omniprésence de l'État;
2. taux de syndicalisation élevé et participation active des travailleurs à la gestion des entreprises: implication des travailleurs à la construction nationale;
3. mécanismes de concentration entre le Patronat, le Syndicat et l'État: conclusion d'accords-cadre au niveau de la Histadrout, servant de base de référence aux négociations locales;

---

1. Marcel Laflamme, *Expériences de démocratie industrielle*, Éd. du Jour, 1980, p. 83.

4. rôle supplétif de l'État en matière économique, éducative et sociale, tout en évitant que les citoyens soient en état de dépendance face à l'appareil bureaucratique;
5. influence importante des consommateurs dans les décisions économiques en tant que propriétaires de coopératives de consommation, de logement, de transport, de service et de crédit.

Le modèle israélien constitue un type de société qui réalise un bon optimum de la trilogie: justice, liberté et fraternité. À l'intérieur d'un contexte de liberté et de chance relativement égales, les individus s'accomplissent et contribuent à un projet de société auquel ils s'identifient.

## Bibliographie

- AARON, Ben, «Israël» dans *La Démocratie Industrielle*, Paris, Seuil, 1974, p. 235 à 248.
- ANDREOU, Nicos, *Le Collectivisme israélien*, Athènes, Centre national de recherches sociales, 1973.
- ARIEL, *Revue trimestrielle des Arts et Lettres en Israël*.
- BARKAI, Haim, *Growth Patterns of the Kibbutz Economy*, North Holland Publ. Co., 1977.
- CHOURAQUI, André, *L'État d'Israël*, Paris, P.U.F., 1959.
- DANIEL, Abraham, *Le mouvement coopératif en Israël*, Histadrout, 1971.
- DANIEL, Abraham, *Labor Enterprises in Israël*, Vol. I, 11, CIRIEC, Jerusalem Academic Press.
- DARI-DRABKIN, H., *Le kibboutz, société différente*, Paris, Seuil 1970.
- DESROCHES, Henri, *Au pays du kibboutz*, Bâle, Union suisse des Coopératives de consommation, 1960.
- DON, Yehuda, «L'industrialisation kibboutzique», *Revue des études co-opératives*, n° 191, 1978.
- Faits et chiffres d'Israël, *Département de l'information*, Ministère des Affaires étrangères, Jérusalem, 1975.
- GREENFIELD, A., *L'économie*, Israël Aujourd'hui, n° 23, Éd. La Semaine Israélienne, Jérusalem, 1971.
- HARMAN, A., *L'agriculture*, Éd. La Semaine Israélienne, Jérusalem, 1965.

- GILLON, P. et H., *La Science*, Éd. La Semaine Israélienne, Jérusalem, 1965.
- Israël Pocket Library, *Democracy*, Keter, Jerusalem, 1974.
- Israël Pocket Library, *Zionism*, Keter, Jerusalem, 1973.
- Israël Pocket Library, *Society*, Keter, Jerusalem, 1974.
- Israël Pocket Library, *Jewish values*, Keter, Jerusalem, 1974.
- Israël Pocket Library, *Education and Science*, Keter, Jerusalem, 1974.
- Israël Pocket Library, *Economy*, Keter, Jerusalem, 1973.
- KEREN, Moshe, *Le Kibboutz*, Israël Aujourd'hui, n° 27, Éd. La Semaine Israélienne, Jérusalem, 1973.
- KLATZMANN, Joseph, *Les enseignements de l'expérience israélienne*, Paris, P.U.F., 1963.
- Les Statuts de la Histadrout*, Confédération générale du travail en Israël, Histadrout, 1973.
- LOUVISH, Misha, *Israël: faits et chiffres 1970*, Israël, Éd. Keter Ltd., 1970.
- MACAROV, D., *Le travail social*, Éd. La Semaine Israélienne, Jérusalem, 1965.
- MEYER, Z., *Le mouvement ouvrier*, Éd. La Semaine Israélienne, Jérusalem, 1969.
- PRUSHANSKY, Y., *Aménagement des eaux*, Éd. La Semaine Israélienne, Jérusalem, 1967.
- ROSNER, Menakem, «*L'autogestion industrielle dans les kibboutzim*», Sociologie du travail, janvier-mars, 1974.
- RUBINSTEIN, A., *Le retour à Sion*, Keter, Jérusalem.
- TALMOR, Ezna, «*Universaliser le kibboutz*», *Esprit*, septembre 1966.

## Présentation par Patrick Allen

# Le plein emploi: Pourquoi?

---

par DIANE BELLEMARE (UQUAM)  
et LISE POULIN-SIMON (IRAT)

Avec environ deux millions de chômeurs au Canada et près de 700 000 au Québec seulement, en août 1983, avec une économie canadienne, même en reprise, incapable d'accélérer la création d'emplois avant plusieurs années, nous vivons une crise majeure!

Marc Lalonde, ministre fédéral des Finances, comme Pierre Elliott-Trudeau dans sa récente homélie à la télévision, et même Jacques Parizeau, ministre des Finances, à Québec, ces trois leaders ne peuvent nous montrer la lumière au bout du tunnel.

«Pire encore, comme le rapporte Alain Dubuc dans *La Presse* (13 juillet), Donald MacDonald, le président de la Commission royale sur l'union économique, prévoit une deuxième vague majeure de chômage dans les années 80, avant même que la reprise économique ne puisse corriger les dégâts laissés par la récession.»

Pourtant l'espoir semble à nos portes et nous est venu d'une INFORMATION, préparée par le Laboratoire sur l'emploi, la répartition et la sécurité du revenu, de l'Université du Québec à Montréal, à l'occasion de la publication d'une étude originale et fouillée de près de 300 pages faite par les économistes Diane Bellemare et Lise Poulin-Simon.

Cette INFORMATION nous apprend *pourquoi* une politique de plein emploi pour le Québec et mise en oeuvre par le Québec s'impose avec urgence.

Même si cette étude a été lancée en janvier 1983, elle reste à la fine pointe de l'actualité, pour nos gouvernants, les chefs d'entreprises privées et les syndicats. Il faut s'en pénétrer dès maintenant parce que le *comment* d'une politique de plein emploi paraîtra probablement cet hiver même. Nous invitons nos lecteurs à lire le texte intégral de cette INFORMATION — PATRICK ALLEN.

---

«Depuis une vingtaine d'années, le taux de chômage au Québec est le plus élevé de tous les pays industrialisés (voir notre tableau à la page 272) et a toujours été supérieur à la moyenne canadienne, ainsi qu'à celle de l'Ontario et des Prairies, et ce depuis le début des années 50. Lorsque, en 1973, des instances gouvernementales affirmaient que le Canada jouissait d'une conjoncture économique très prospère, au Québec, le taux de chômage était toujours de 6.8%. Or, encore aujourd'hui, en pleine crise mondiale, la Suède, la Norvège et l'Autriche, pour ne citer que ceux-là, connaissent des taux de chômage qui ne dépassent pas 3.5%.

«Comment expliquer qu'au Québec, la lutte au chômage n'ait pas fait l'objet d'une plus grande priorité politique comme c'est le cas, entre autres, pour les pays scandinaves, l'Allemagne et le Japon? Comment expliquer qu'encore aujourd'hui, avec un taux de chômage autour de 15%, le gouvernement du Québec accorde la priorité à l'équilibre budgétaire, alors que le gouvernement fédéral continue à soutenir que la lutte à l'inflation est prioritaire? Deux économistes, Diane Bellemare, professeure au département de sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal et Lise Poulin-Simon, chargée de recherche du secteur économique à l'Institut de recherche appliquée sur le travail (IRAT), tentent d'élucider cette question dans une étude intitulée *Le plein emploi: pourquoi?*, éditée par les P.U.Q., le LABREV (UQAM) et l'IRAT.

«La première question qui vient à l'esprit de chacun et que les deux chercheurs se sont posée est la suivante: les québécois auraient-ils perdu de vue l'importance pour eux d'avoir un emploi et pour la société de réaliser le plein emploi? Après avoir effectué un sondage auprès de la population québécoise et après avoir comparé leurs résultats à ceux d'autres études, elles répondent à cette question par la négative. En effet, selon les résultats de leur sondage, 61.5% des québécois «n'aimeraient pas pouvoir vivre sans être obligé de travailler» (tableau 1, page 53); par ailleurs, 68.3% des québécois «croient que tous les adultes, hommes ou femmes, en état de travailler, devraient être obligés de travailler pour vivre» (tableau 1, page 22). Le

sondage de cette étude indique de plus que les québécois sont prêts à beaucoup de compromis pour conserver leur emploi: 90% des répondants se disent prêts à se recycler (tableau III, page 61), et une majorité se déclarent prêts à déménager dans une autre région du Québec et à accepter un emploi à un salaire équivalent à l'assurance-chômage ou à l'aide sociale (tableaux IV, V et VI, pages 62, 64 et 65). Enfin, contrairement aux résultats des sondages Gallup, que plusieurs interprètent comme une validation de la priorité politique accordée par le gouvernement fédéral à la lutte à l'inflation, le sondage de cette étude révèle que 76.2% des québécois considèrent insuffisante l'action du gouvernement fédéral pour diminuer le chômage, comparativement à 66.6% dans le cas du gouvernement provincial (tableaux VIII et IX, pages 45 et 46).

«Si l'emploi et le plein droit constituent des valeurs individuelles et collectives importantes pour les québécois, comment expliquer alors le choix des priorités politiques de nos gouvernements? Une explication serait, comme certains le prétendent, que les coûts du chômage sont relativement faibles tant pour les chômeurs que pour l'ensemble de l'économie; il serait donc plus économique de compenser les chômeurs en leur distribuant de l'assurance-chômage ou de l'aide sociale que de s'attaquer directement au chômage. L'étude démontre que les coûts économiques et sociaux engendrés par le chômage sont d'une part beaucoup plus élevés qu'on a tendance à le croire et que d'autre part, ceux qui les supportent en grande partie ne sont pas ceux que l'on suppose.

«En 1981, au Québec, la perte de revenus associée au chômage totalise, selon les auteures, 15 milliards de \$, soit une perte de revenus par habitant de \$2,400 (tableau VI, page 89). La perte de revenus avant impôt supportée par les chômeurs est de 2.3 milliards de \$, soit 15.3% du total. Les travailleurs encourent une perte de revenus avant impôt de 5.1 milliards de \$, soit 34% du total; ceci représente près de 2,000\$ par travailleur ou 10.9% des rémunérations québécoises moyennes. Cette perte de revenus causée par le fait qu'en période de chômage les heures de travail et le temps supplémentaire diminuent et par le fait que les emplois à temps partiel sont plus nombreux qu'autrement, peut paraître étonnante et moins visible que celle

causée par l'inflation; elle n'en est pas moins réelle. Les entreprises endossent également des pertes de bénéfices et d'autres revenus avant impôt d'un total de 5 milliards de \$, soit 33.3% de l'ensemble. Quant aux gouvernements, ils perdent en impôts et en dépenses d'assurance-chômage et d'aide sociale un total de 6.1 milliards de \$, de quoi combler une large part des déficits!...

«Mais les pertes de revenus ne sont pas les seuls coûts engendrés par le chômage. Les deux chercheurs expliquent que le chômage exerce des effets importants sur la santé physique et mentale, sur les taux de criminalité, ainsi que sur les taux de suicide. Ces coûts sociaux, qui doivent s'ajouter aux pertes de revenus, sont souvent inestimables sur le strict plan monétaire. À ce bilan négatif des effets du chômage, les deux chercheurs soutiennent que de nombreux autres problèmes de société sont créés par le chômage: les effets discriminatoires, les inégalités de revenus, la dépendance économique et la détérioration de la qualité des emplois qu'il engendre; la menace que le chômage constitue pour les institutions démocratiques et la croissance économique; enfin, de dire les auteures, il ne faut pas oublier que le chômage peut être source d'inflation et qu'il accroît nécessairement les déficits budgétaires.

«Elles concluent leur étude sur les coûts économiques du chômage, en mettant en relief les deux points suivants. Premièrement, comme le plein emploi bénéficie à tous, les auteures expliquent qu'il est un bien collectif et comme tous les biens collectifs, il pose un problème particulier d'entrepreneurship: puisque tous les agents économiques bénéficient du plein droit mais qu'aucun, à lui seul, n'a les moyens d'en prendre la responsabilité, comment alors assurer que tous, ensemble, participent à sa réalisation? Pour les auteures, l'inertie politique par rapport au plein emploi s'explique probablement par ce problème d'entrepreneurship. Deuxièmement, selon les auteures, pour la société, les coûts socio-économiques du chômage sont plus élevés que ceux de la création d'emploi (page 87); il est donc irrationnel et anti-économique pour une société de laisser perdurer le chômage, surtout lorsqu'il est financièrement rentable pour la société de créer des emplois (page 206).

«Mais si le chômage coûte si cher pour la société, comment expliquer que les gouvernements s'en préoccupent peu? Le chômage est peut-être coûteux, mais le plein emploi pourrait être impossible à réaliser. Les auteures tentent de faire la lumière sur ce point. Elles analysent d'abord la politique économique canadienne adoptée depuis la dernière guerre mondiale, ainsi que les théories qui les sous-tendent (chapitres VI et VII). De cette première partie, elles concluent que les politiques keynésiennes adoptées jusqu'au début des années 70 sont nécessaires mais insuffisantes pour assurer le plein emploi; le monétarisme adopté depuis a eu des effets dévastateurs, en donnant aux hommes politiques et à la population en général l'illusion que le chômage est principalement volontaire, l'illusion que l'État providence est le mal à la source de la majorité de nos problèmes économiques et l'illusion que le plein emploi est un objectif irréalisable prôné par des illusionnistes.

«Les deux chercheurs présentent ensuite les grandes lignes d'une politique de plein emploi (pages 196 ss). Elles insistent sur le fait que le plein emploi peut être atteint au Québec si, à une politique macro-économique expansionniste, s'ajoute une politique micro-économique de l'emploi qui s'attaque sans relâche aux problèmes particuliers des régions, des industries et des groupes de chômeurs. Les orientations spécifiques de cette politique micro-économique doivent être définies par tous les agents économiques concernés et cette politique doit se concrétiser par la création d'une institution politique paritaire. Selon les auteurs, des questions d'efficacité obligent que la politique micro-économique de l'emploi soit de compétence provinciale (pages 200 ss).

«Les auteures terminent leur étude par une analyse des documents officiels des milieux syndicaux et patronaux et par une analyse d'entrevues effectuées auprès de hauts fonctionnaires et de représentants politiques d'associations syndicales et patronales. Ces analyses ont pour but de saisir pourquoi les différents groupes du milieu syndical et des affaires, qui ont un intérêt économique au plein emploi, se sont peu mobilisés pour revendiquer la priorité à cet objectif. Elles cherchent aussi à voir si la participation des différents agents économiques

nécessaires au succès d'une politique de plein emploi est concevable.

« Ces analyses présentent plusieurs éléments pouvant expliquer l'inertie politique observée au Québec face au chômage: premièrement, les différents groupes socio-économiques sous-estiment les coûts économiques du chômage; deuxièmement, le discours économique « dominant » au cours de la dernière décennie a contribué à nourrir le pessimisme des milieux syndicaux et patronaux; troisièmement, ces deux groupes expérimentent actuellement une crise de confiance dans l'État. Or, ce dernier point peut être préjudiciable à l'élaboration d'une politique de plein emploi, puisque c'est à l'État que revient le rôle de convier les parties.

« *Le plein emploi: pourquoi?* démystifie plusieurs mythes et préjugés à l'égard du chômage et à l'égard de nos capacités en tant que société d'atteindre les objectifs que nous nous donnons. Cette étude détruit peut-être les arguments souvent invoqués pour nous donner bonne conscience, en tant que société, face à notre inaction. Toutefois, elle est stimulante, puisqu'elle indique qu'il existe des moyens permettant de changer la situation. Il s'agit maintenant de créer les institutions politiques nécessaires. Dans cette perspective, le message de cette étude est que le véritable défi du plein emploi n'est pas technique, il est politique. »

---

## Crise et leadership

Tel est le titre d'un livre de plus de 300 pages publié récemment chez BOREAL EXPRESS sous la direction de Jacques Dufresne, fondateur de la revue *Critère*, journaliste et conférencier, et par Jocelyn Jacques, directeur général de l'École nationale d'administration publique (ENAP). Ce livre correspond à une demande sociale pressante de ceux qui pensent que le Québec contemporain traverse la crise d'identité et de leadership la plus aiguë de son histoire. Une vingtaine d'auteurs, dix-sept titres, font la preuve que la société québécoise, très diversifiée du point de vue attitude et comportement, a des réserves d'enthousiasme et de compétence qui lui permettront de se ressaisir rapidement. Les idées exprimées dans ce livre auront leur prolongement dans une série de vingt-quatre émissions de télévision et dans un colloque au nouveau Palais des congrès de Montréal, fin septembre et début d'octobre. (PATRICK ALLEN).

## Le courage de se choisir

La brochure de quelque 100 pages sous le titre «*Le courage de se choisir*» est un ESSAI de Jacques Mackay, publié en 1983, aux éditions de l'Hexagone. L'auteur est médecin et psychiatre de l'enfance, professeur agrégé de clinique à l'Université de Montréal et directeur général de l'Hôpital Rivière-des-Prairies. En 26 petits textes précis et cinglants, l'auteur aborde des sujets d'actualité omniprésente comme la question économique, l'histoire, le projet génocide de Lord Durham, notre attachement illusoire au Canada, les stigmates d'un peuple dominé, les saboteurs de l'affirmation québécoise, les machinations du Parti libéral, la stratégie des négriers, l'imposture du *French Power*, le bilinguisme aliénant, le poison de l'ambivalence, le coup de force constitutionnel, l'impasse où nous nous trouvons et la SEULE VOIE LOGIQUE, L'INDÉPENDANCE. (PATRICK ALLEN).

*Nous souscrivons avec fierté  
à l'Action Nationale*

**LA** SOCIÉTÉ SECOURS MUTUELS  
**QUÉBÉCOISE**

UNE INSTITUTION D'ASSURANCE-VIE  
AUX SERVICES EXCLUSIFS DES MEMBRES  
DES SOCIÉTÉS NATIONALES DES QUÉBÉCOIS



des régions suivantes :

- La Société Nationale de l'Est du Québec
- La S.N.Q. de la région des Hautes-Rivières
- La S.N.Q. de la région de l'Outaouais
- La S.N.Q. de la région Saguenay Lac St-Jean
- La S.N.Q. de la région de l'Amiante
- La S.N.Q. de la région Richelieu St-Laurent
- La S.N.Q. de la région Richelieu-Yamaska

**De concert  
avec la**

**vie**

Parce qu'elle est consciente de vos obligations qui évoluent sans cesse au rythme de la vie, La Solidarité, Compagnie d'assurance sur la vie, met sur pied de nouveaux programmes d'assurance dans le but de vous offrir des services toujours mieux adaptés à vos besoins. L'innovation à La Solidarité ne profite qu'à vous!

**La Solidarité**

Compagnie d'assurance sur la vie



**Siège social: Québec**

**Agences: Amos, Beauceville, Charlesbourg,  
Chicoutimi, Laval-des-Rapides, Longueuil,  
Montréal, Québec, Rimouski, Sainte-Foy,  
Sherbrooke, Trois-Rivières.**

**DU GROUPE SOLIDARITÉ·UNIQUE**